Sigidurs

Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles







RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



INDICATEURS

4 INDICATEURS D'ACTIVITÉS
4 INDICATEURS FINANCIERS

SYNDICAT

6 TERRITOIRE ET POPULATION
7 FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION

PRÉVENTION

10 AVANCEMENT DU PROGRAMME
11 PLAN D'ACTIONS

COLLECTE

16 PRÉ-COLLECTE
17 COLLECTE
21 ASSISTANCE

TRAITEMENT ET VALORISATION

24 INSTALLATIONS DE TRAITEMENT
24 FILIÈRES REP
25 PRODUCTION DE DÉCHETS
27 DÉCHÈTERIES
32 SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS
34 CENTRE DE TRI
38 CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
42 AUTRES FILIÈRES DE TRAITEMENT

COMMUNICATION - ANIMATION

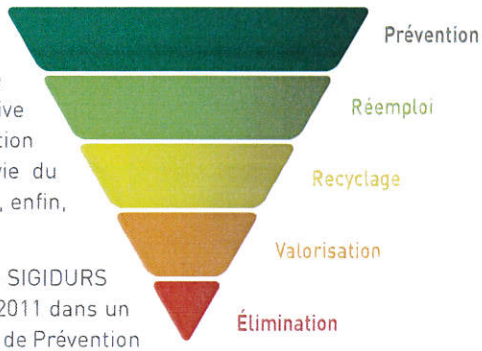
44 COMMUNICATION
46 ANIMATION

FINANCES

50 COMPTE ADMINISTRATIF
50 COMPÉTENCE TRAITEMENT
52 COMPÉTENCE COLLECTE
53 CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
55 RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2013
56 RESSOURCES HUMAINES

59 GLOSSAIRE

Hiérarchie des déchets
Directive européenne de 2008



Conscient des enjeux du Grenelle de l'Environnement, le SIGIDURS témoigne de sa volonté de s'inscrire pleinement dans le respect de la hiérarchie de traitement des déchets telle que décrite dans la directive européenne de 2008. Celle-ci distingue cinq niveaux de gestion des déchets, l'option à privilégier est la prévention, suivie du réemploi, du recyclage, des autres formes de valorisation et, enfin, en dernier recours, de l'élimination sans danger.



Dans cet esprit, le SIGIDURS s'est engagé dès 2011 dans un Programme Local de Prévention des Déchets ayant pour objectif de réduire de 24 kg en cinq ans la quantité de déchets produits par habitant. Aujourd'hui, nous sommes à 50 % de l'objectif. Ce résultat renforce donc notre volonté de faire de la prévention une priorité.

Après la prévention vient le tri, étape indispensable pour favoriser les performances de recyclage. Là aussi, le SIGIDURS continue sa progression, comme le démontre l'augmentation de 8,6 % des tonnages d'emballages et papiers en mélange collectés au porte à porte en 2013. Le transfert de la compétence collecte de la CARPF au SIGIDURS devrait largement contribuer à poursuivre cette tendance.

Si l'objectif premier du SIGIDURS est la réduction à la source et le recyclage, il reste néanmoins des ordures ménagères (en baisse de 1 % par rapport à 2012) qu'il ne faut plus considérer comme de simples déchets mais comme une source d'énergie. Leur incinération avec valorisation énergétique a permis en 2013 d'augmenter les ventes d'énergie thermique de 25 % et d'électricité de 17 %.

Grâce à la chaleur produite, nous permettons à plus de 15 000 foyers du Grand Ensemble de Sarcelles de bénéficier d'une source d'énergie moins chère que le gaz.

L'ensemble de cette politique s'accompagne du souci permanent de maîtriser les coûts et donc, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par nos concitoyens.

2014 sera le début d'une nouvelle mandature avec la poursuite des efforts entrepris et la mise en œuvre de nouvelles actions et réflexions pour répondre, non seulement aux obligations légales, mais aussi et surtout, pour rendre la gestion des déchets encore plus efficiente.

Bernard Angels,

Président du SIGIDURS

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

199 131
TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

485 KILOS
DE DÉCHETS PRODUITS
PAR HABITANT

VALORISATION

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
58%

VALORISATION MATIÈRE
25%

ENFOUISSEMENT
12%

VALORISATION ORGANIQUE
3%

TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES
0,3%

INDICATEURS FINANCIERS

BUDGET

FONCTIONNEMENT
40 101 325€

INVESTISSEMENT
16 895 573€

TOTAL
56 996 898€

COÛT DU TRAITEMENT À LA TONNE

Tri des déchets	Incinération	Déchets végétaux	Encombrants	DDS
0,00€	113,87€	40,00€	39,00€	1080,00€

SYNDICAT

Traitement et valorisation des déchets

42 COMMUNES CONCERNÉES

309 494 HABITANTS

Collecte des déchets

36 COMMUNES CONCERNÉES

143 525 HABITANTS

Créé en 1978, le SIGIDURS exerce une mission de service public, telle que définie par le Code général des collectivités territoriales et le Code de l'environnement.

Depuis sa création, ses communes adhérentes lui ont délégué la compétence traitement et valorisation des déchets.

Le SIGIDURS exerce aussi la compétence collecte, depuis 2009, pour deux communautés de communes, Ouest Plaine de France (CCOPF) et Pays de France (CCPF), pour deux communes Ecouen et Bouqueval, et depuis juillet 2013 pour la communauté d'agglomération Roissy Porte de France (CARPF).

Dans le cadre d'une convention, le Syndicat traite également les déchets d'une collectivité limitrophe d'environ 110 000 habitants.

TERRITOIRE ET POPULATION





FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION

COMITÉ SYNDICAL

Bernard Angels
Président

Michelle Hingant
Vice-Présidente

Michel Aumas
Vice-Président

Maurice Maquin
Vice-Président

Isabelle Beressi
Assesseure

Gérard Finkel
Assesseur

Yolande Garret
Assesseure

Sevinç Mert
Assesseure

Fernand Pantanella
Assesseur

Le SIGIDURS est administré par un Comité syndical. Composé de 37 membres titulaires et 37 membres suppléants représentant les 42 communes, celui-ci définit la politique du Syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion. Un Bureau syndical composé de 9 membres prépare le Comité et les délibérations.

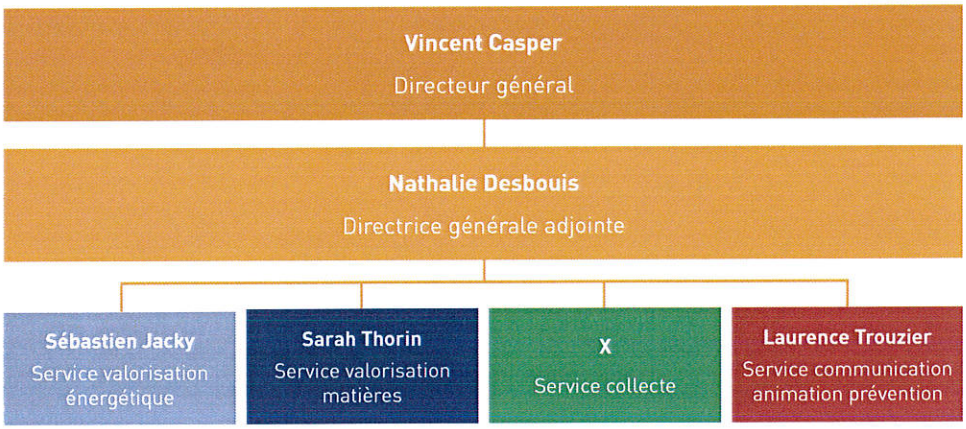


37 MEMBRES TITULAIRES AU COMITÉ SYNDICAL

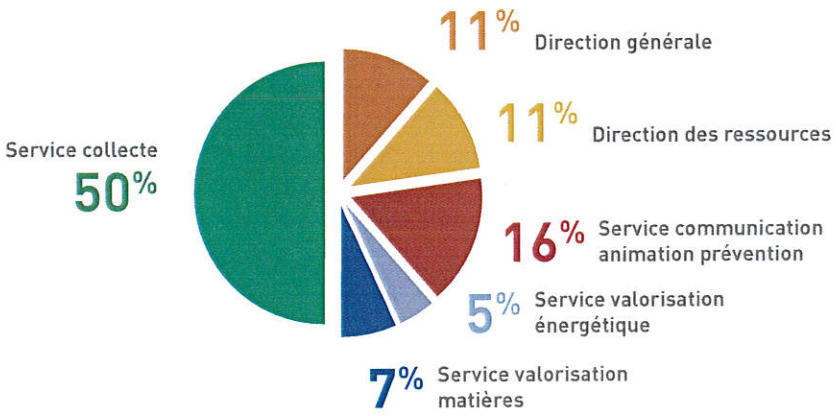
9 MEMBRES AU BUREAU SYNDICAL

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Le SIGIDURS est composé, au 31 décembre 2013, de 44 agents, 16 hommes et 28 femmes, répartis selon six services.



Répartition par effectif



La répartition par effectif montre l'importance de la collecte dans les activités du SIGIDURS.



Bâtiment administratif

PRÉVENTION

-24 KG PAR HABITANT
OBJECTIF 2015

-13 KG PAR HABITANT
DEPUIS 2010

8 SITES DE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE

255 ÉLÈVES SENSIBILISÉS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La prévention des déchets consiste à développer en amont des actions visant à éviter, réduire voir retarder l'apparition des déchets, limiter leur nocivité, améliorer leur traitement.

A mi-parcours de son Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD), le SIGIDURS est en bonne voie pour atteindre l'objectif de réduction des déchets fixé par le Grenelle de l'environnement et l'accord-cadre signé avec l'Ademe et la Région Île-de-France en 2011 (-24 kg par habitant de la quantité d'ordures ménagères et assimilées entre 2010 et 2015).

Fin 2013, cette quantité a diminué de 13 kg par rapport à 2010.

Du compostage à la lutte contre le gaspillage alimentaire, en passant par la sensibilisation à la consommation responsable et le « stop-pub »... aucun aspect de la prévention des déchets n'a été négligé.

AVANCEMENT DU PROGRAMME

HISTORIQUE

2011
ANNÉE 1

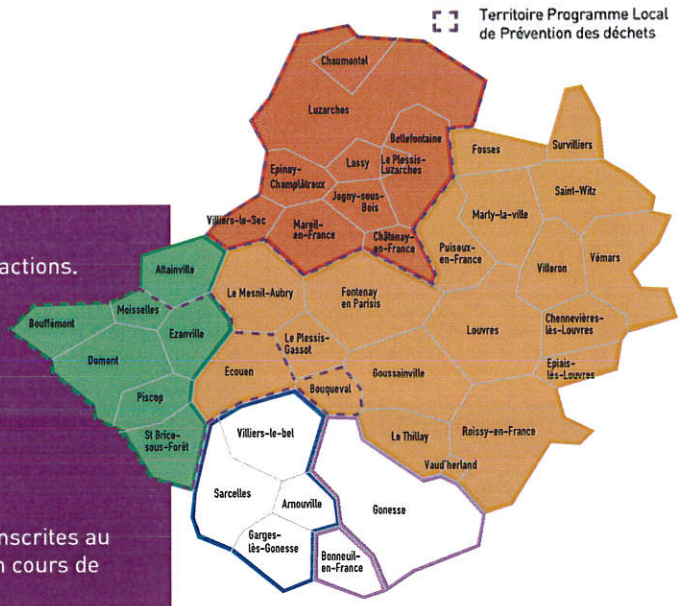
- signature avec l'ADEME d'un contrat pluriannuel pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un PLPD sur **un territoire comprenant 18 communes** ;
- réalisation du diagnostic du territoire ;
- élaboration du plan d'actions du PLPD ;
- définition des indicateurs de suivi et d'évaluation du programme.

2012
ANNÉE 2

- mise en œuvre des actions.

2013
ANNÉE 3

- 7 actions sur les 9 inscrites au plan d'actions sont en cours de réalisation.



INDICATEURS DE FLUX

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la quantité de déchets produite par les habitants des communes couvertes par le PLPD du SIGIDURS de 2010 à 2013.

	Ratios en kg/hab. de 2010 à 2013				
	2010	2011	2012	2013	2010/2013
OMr	279	275	263	261	-18
Emballages	41	43	46	49	9
Journaux	6	4	4	3	-3
Verre	19	19	19	19	0
Total OMA	**345**	**342**	**331**	**332**	**-13**
Déchets végétaux	48	56	65	59	11
Encombrants	46	46	41	31	-15
DMS	0	0	0	0	0
Total DMA	**94**	**102**	**106**	**90**	**-4**

Le tableau ci-dessus met en évidence pour cette même période une diminution de 18 kg par habitant des OMr alors que le produit de la collecte sélective croît d'une année sur l'autre. Cette réduction importante peut s'expliquer notamment par un transfert de flux vers la collecte sélective et le Réseau des déchèteries et par l'impact des actions de prévention auprès des habitants.

PLAN D'ACTIONS

COMPOSTAGE : UNE ACTION PHARE

10 000 TONNES DE DÉCHETS VÉGÉTAUX COLLECTÉS

5 900 TONNES DE COMPOST PRODUIT

Cette année, ce sont environ 10 000 tonnes de déchets végétaux, issus des collectes en porte-à-porte et des apports en déchèterie, qui ont été orientées vers les plateformes de compostage. Cela a permis de produire 5 900 tonnes de compost. Ce dernier fait l'objet d'une traçabilité tout au long du processus de production : identification des lots, contrôle de la température, recherche de métaux lourds... L'ensemble du compost produit répond à la norme NFU 44-051 (norme homologuée par l'AFNOR).

Par ailleurs, la promotion du compostage chez l'habitant est une action phare du PLPD du SIGIDURS. Les projets portent sur le développement du compostage individuel mais également sur la mise en place d'actions collectives, telles que le compostage en pied d'immeuble, dans les établissements scolaires et les maisons de retraite.



Compostage individuel

936 FOYERS ÉQUIPÉS D'UN NOUVEAU COMPOSTEUR DEPUIS 2010 — **6,6%** DES FOYERS ÉQUIPÉS SUR LE TERRITOIRE PLPD

1 200 FOYERS ÉQUIPÉS D'UN NOUVEAU COMPOSTEUR DEPUIS 2010 — **3,5%** DES FOYERS ÉQUIPÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



Composteur en plastique de 400 litres

Depuis 2010, le SIGIDURS distribue aux habitants **des composteurs individuels d'un volume de 300 à 400 litres.**

Ces foyers ne sont pas toujours de nouveaux pratiquants du compostage, mais ont profité de l'offre du SIGIDURS pour renouveler leur matériel ou passer du compostage en tas au compostage en bac.

Ce point est confirmé par l'enquête de suivi réalisée auprès des foyers équipés entre 2010 et 2011, **50 % d'entre eux déclarant déjà pratiquer le compostage auparavant.**

COMPOSTAGE : UNE ACTION PHARE (suite)

Compostage partagé en pied d'immeuble

30% DE TAUX DE PARTICIPATION

Le compostage en pied d'immeuble a pris son essor cette année avec l'implantation de 8 sites sur les communes de Domont, Ecouen, Ezanville et Saint-Brice-Sous-Forêt.

En avril 2013, le SIGIDURS a lancé officiellement son premier site de compostage partagé sur la commune de Domont. Au total, **16 foyers sur les 30** que compte la résidence, se sont engagés dans cette aventure.

8 SITES DE COMPOSTAGE

10 RÉFÉRENTS FORMÉS

6 RÉSIDENCES

123 FOYERS VOLONTAIRES



Séance d'apprentissage du compostage partagé



Aire de compostage en pied d'immeuble

Compostage autonome en établissement



Aire de compostage en établissement scolaire

Deux types de projets sont développés :

- **l'installation de sites de compostage** pour le traitement des déchets produits par les restaurants collectifs ou les espaces verts ;
- **des projets éducatifs** qui visent à sensibiliser les enfants au compostage dans le cadre d'un jardin pédagogique.

Les projets de compostage en établissement scolaire connaissent une bonne progression. En revanche, les établissements de retraite ou de soins sont moins réceptifs.

D'autres initiatives ont également vu le jour avec la mise en place de site de compostage dans un jardin partagé, **au niveau d'un cimetière et d'un service technique.**

COMPOSTAGE : UNE ACTION PHARE (suite)

Animations sur le compostage



Journées du compostage en déchèterie

4 400 SACS DE COMPOST DISTRIBUÉS

2 238 HABITANTS SENSIBILISÉS AUX TECHNIQUES DE COMPOSTAGE



RÉDUCTION DES PROSPECTUS PUBLICITAIRES



-15 KG DE DÉCHETS PAR FOYER ET PAR AN

AVEC UN STOP-PUB

Apposer un autocollant "Stop-pub" sur sa boîte aux lettres permet de réduire la quantité de déchets d'environ 15 kg par foyer et par an.

Pour arriver à cette conclusion, le SIGIDURS a organisé pendant deux mois une opération "Boîtes aux lettres témoins" avec 25 foyers volontaires. Les foyers devaient peser les imprimés non sollicités déposés dans leur boîte aux lettres pendant un mois puis à nouveau pendant le mois suivant, après avoir apposé l'autocollant "Stop-pub". Cette opération avait pour objectifs d'avoir un ordre de grandeur des quantités d'imprimés non sollicités distribuées puis d'évaluer le respect de l'autocollant "Stop-pub".

En moyenne, chaque foyer a reçu 1,4 kg de prospectus au cours du premier mois (sans l'autocollant) et 0,2 kg durant le mois suivant (avec l'autocollant), soit une diminution en poids de l'ordre de 86 % entre le premier et le deuxième mois.

Suite à cette action "Boîtes aux lettre témoins", un autocollant stop-pub à la charte graphique du SIGIDURS a été créé. Il est à la disposition des usagers dans différents points de distribution (mairies et bibliothèques).

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, le SIGIDURS, en partenariat avec l'association Worgamic, a lancé un projet inédit sur le territoire : "STOP au gaspillage alimentaire" dans les cantines scolaires. Trois établissements ont participé à celui-ci : la Maison de l'enfance à Ezanville, le Self de la Plante aux Flamands à Saint-Brice-sous-Forêt et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Jules Verne à Ecouen.

L'objectif principal de cette démarche était de provoquer une prise de conscience collective sur l'ampleur du gaspillage alimentaire et de réduire la quantité de nourriture jetée au quotidien dans les cantines. Rappelons qu'en moyenne, chaque élève jette 120 grammes par repas (d'après une étude menée par la Direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture en novembre 2011).

Elèves, animateurs, personnels de cantine, élus... tous ont participé au projet :

- Pesée initiale pour quantifier le gaspillage alimentaire ;
- Séances de sensibilisation ;
- Création de supports pédagogiques (affiches, vidéos...) ;
- Sélection des gestes de prévention à appliquer ;
- Pesée finale ;
- Exposition.

Les 3 projets ont été couronnés de succès et ont permis de réduire de 30 à 44 % le gaspillage entre le début et la fin de l'opération. Suite à ces résultats, les établissements ont pris différentes mesures telles que la réduction du nombre de repas surnuméraires commandés, la mise à disposition du pain en fin de service, l'utilisation d'un coupe-fruit, la découpe du fromage en plus petites portions ou encore l'adoption par les élèves d'une charte anti-gaspillage.

Afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PLPD, un nouvel appel à projets a été lancé à la rentrée 2013-2014.



Exposition et animations contre le gaspillage alimentaire réalisées par la Maison de l'enfance à Ezanville

PROMOTION DES ÉCO-ACHATS EN GRANDE SURFACE

Le Syndicat a proposé des actions pour sensibiliser les consommateurs afin qu'ils modifient leurs habitudes d'achats en privilégiant les produits générant moins de déchets à travers une opération chariots malins et des ateliers coaching.





Opération chariots malins et ateliers coaching en partenariat avec le centre commercial E. Leclerc de Moisselles

COLLECTE

36 COMMUNES COLLECTÉES

143 540 HABITANTS COLLECTÉS

28 540 TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

4 414 TONNES D'EMBALLAGES ET PAPIERS

18 149 APPELS REÇUS AU NUMÉRO VERT

En 2009, la CCOPF, la CCPF, Ecouen et Bouqueval ont transféré leur compétence collecte au SIGIDURS. Ces collectivités représentent le premier territoire collecte.

Au 1er juillet 2013, la CARPF a transféré sa compétence collecte au SIGIDURS. 17 nouvelles communes représentant 78 368 habitants sont dorénavant collectées par le Syndicat :

- Chennevières-lès-Louvres,
- Epiais-lès-Louvres,
- Fontenay-en-Parisis,
- Fosses,
- Goussainville,
- Le Mesnil-Aubry,
- Le Plessis-Gassot,
- Le Thillay,
- Louvres,
- Marly-la-Ville,
- Puiseux-en-France,
- Roissy-en-France,
- Saint-Witz,
- Survilliers,
- Vaud'Herland,
- Vémars,
- Villeron.

Au total, 36 communes regroupant 143 525 habitants sont désormais collectées par le SIGIDURS.

PRÉ-COLLECTE

248 500 SACS FOURNIS À LA CCPF

2 207 BACS LIVRÉS

800 BACS RÉPARÉS

390 ÉCHANGES ET RETRAITS DE BACS

COMMUNES CARPF sauf Goussainville

Collecte : **SEPUR**
Fourniture et maintenance de bacs : **SIGIDURS**

GOUSSAINVILLE

Collecte : **VEOLIA**
Location et maintenance de bacs : **VEOLIA**

COMMUNES COLLECTÉES depuis 2009

Collecte : **VEOLIA**
Fourniture et maintenance de bacs : **SIGIDURS**

ATTAINVILLE

Collecte : **VAL'HORIZON**
Location de bacs déchets végétaux et fourniture de sacs déchets recyclables : **VAL'HORIZON**

La fourniture de contenants et la maintenance des bacs sont effectuées en régie par une équipe de **3 agents** qui a réalisé en moyenne **283 interventions** par mois en 2013.



Ces opérations concernent l'ensemble des communes collectées à l'exception de Goussainville. N'ayant rejoint la CARPF qu'au 1er janvier 2013, cette commune a un contrat de collecte et de conteneurisation spécifique.

Pour les autres communes de la CARPF, le parc de bacs est très ancien, vétuste et non uniformisé. Les administrés sont dotés de poubelles pour les ordures ménagères et pour les emballages recyclables et papiers. Les déchets végétaux, quant à eux, sont collectés en sacs en papier biodégradable. Les conteneurs endommagés sont réparés ou remplacés par des nouveaux conteneurs au logo SIGIDURS, équipé d'un système de lecture de puce RFID et dimensionnés en fonction de la fréquence de collecte et du nombre d'habitants dans le foyer. Entre juillet et décembre, 447 bacs ont été livrés.

Concernant les 18 communes collectées depuis 2009, les déchets doivent être présentés dans les contenants qui leur sont dédiés : à couvercle gris pour les ordures ménagères, jaune pour les emballages recyclables et papiers, vert pour les déchets végétaux. Seule la CCPF fait collecter ses emballages et papiers en sacs jaunes distribués aux administrés en mairie. La consommation de sacs a augmenté de 20 % par rapport à 2011 mais reste stable entre 2012 et 2013.

En 2012, la commune d'Attainville, du fait de son adhésion à la CCOPF, a rejoint le SIGIDURS. Les ordures ménagères sont présentées dans le contenant que les habitants choisissent. Le papier et le verre sont collectés par le biais de bornes d'apport volontaire. VAL'HORIZON loue les bacs pour les déchets végétaux et fournit des sacs jaunes pour les emballages recyclables.

COLLECTE

CCOPF, CCPF, Ecouen et Bouqueval

La collecte est réalisée par **VEOLIA** sur le premier territoire transféré en 2009 (CCOPF hors Attainville, CCPF, Ecouen et Bouqueval). La collecte d'Attainville est réalisée par **VAL'HORIZON**.

OMr	hebdomadaire pour l'habitat pavillonnaire et Attainville
	bihebdomadaire pour l'habitat collectif ou quartiers denses
Emballages ménagers & Papier	hebdomadaire
Encombrants	mensuelle pour Ecouen et la CCOPF
	bimestrielle pour la CCPF
Déchets végétaux	fréquence variable en fonction des saisons sur tout le territoire excepté Bouqueval
Verre & Papier	bornes d'apport volontaire
DDS	huit collectes* par an sur la CCOPF sauf Attainville
	douze collectes* par an sur la CCPF

*** collectes proposées en apport volontaire au camion dédié à ce type de déchets.**

CARPF (hors Ecouen et Bouqueval)

	CARPF	Goussainville
OMr	bihebdomadaire	bihebdomadaire à trihebdomadaire selon les secteurs
Emballages ménagers & Papier	hebdomadaire	
Encombrants	mensuelle	mensuelle ou bimensuelle selon les secteurs
Déchets végétaux	fréquence variable en fonction des saisons	
Verre & Papier	bornes d'apport volontaire	
DDS	144 collectes* par an	

*** collectes proposées en apport volontaire au camion dédié à ce type de déchets.**

La collecte est réalisée par **SEPUR** sur la CARPF (hors Goussainville, Ecouen et Bouqueval) et par **VEOLIA** sur la commune de Goussainville.



Le SIGIDURS prévoit également des **collectes spécifiques pour les déchets produits sur des événements particuliers** telles que les brocantes et foires.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES EMBALLAGES MÉNAGERS

		Ordures ménagères			Emballages ménagers		
		Tonnage annuel collecté	Evolution 2011 - 2012	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Evolution 2011 - 2012	Ratio en kg/hab.
	CCOPF	12 939	3,2 %	267	2 616	23,7 %	54
	CCPF	2 333	-6,1 %	240	523	4,1 %	54
	Ecouen	1 691	-4,4 %	225	342	7,1 %	45
	Bouqueval	105	12,8 %	316	26	33,5 %	79
De juillet à décembre	**Goussainville**	5 144		165	346		11
De juillet à décembre	**CARPF** hors Ecouen, Bouqueval et Goussainville	6 328		132	561		12
	Total	**28 540**			**4 414**		

Grâce à l'expérimentation portant sur l'extension des consignes de tri (voir page 36) sur le territoire transféré depuis 2009, **la quantité d'emballages recyclables collectée a augmenté de plus de 18 % en un an et de 29 % sur les deux dernières années.**

COLLECTE DU VERRE ET DU PAPIER EN APPORT VOLONTAIRE

		Verre			Papier		
		Tonnage annuel collecté	Evolution 2011 - 2012	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Evolution 2011 - 2012	Ratio en kg/hab.
	CCOPF	771	-1 %	16	147	-14 %	3
	CCPF	299	1,4 %	31	50	44 %	5
	Ecouen	154	5,7 %	20	32	9 %	4
	Bouqueval	8	9,1 %	23	7	-20,7 %	21
De juillet à décembre	**Goussainville**	765		6	*		-
De juillet à décembre	**CARPF** hors Ecouen, Bouqueval et Goussainville	178		16	324		7
	Total	**2 174**			**560**		

* Goussainville n'a pas de bornes d'apport volontaire pour les papiers.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

		Encombrants			Déchets végétaux		
		Tonnage annuel collecté	Evolution 2011 - 2012	Ratio en kg/hab.	Tonnage annuel collecté	Evolution 2011 - 2012	Ratio en kg/hab.
	CCOPF	1 179	-29,2 %	24	2 173	-15,8 %	45
	CCPF	300	-18,7 %	31	830	-30,0 %	86
	Ecouen	101	-60,6 %	13	317	17,4 %	42
	Bouqueval	-	-	-	-	-	-
De juillet à décembre	Goussainville	563		18	371		12
De juillet à décembre	CARPF hors Ecouen, Bouqueval et Goussainville	1 079		23	2 365		50
	Total	**3 222**			**6 056**		

Une forte diminution de la collecte des encombrants est constatée sur tout le territoire. **Les villes de Domont, Ecouen et Ezanville ont testé la collecte en régie sur appel téléphonique ce qui a permis de rediriger les habitants vers les déchèteries.**

COLLECTE DES TEXTILES

En 2013, sur le premier territoire de collecte, 216 tonnes de textiles ont été collectées. Malgré des implantations de bornes en 2012, le nombre de conteneurs est revenu à 35. Le SIGIDURS continue l'implantation temporaire de bornes pendant les évènementiels. Ainsi, 390 kg de textiles ont été collectés à la Foire de Domont. Les bornes ont été installées pour la 2ème année consécutive autour de la partie brocante. Et pour la première fois, la mise en place de bornes lors de la brocante d'Ezanville a permis de dévier 280 kg de textiles du flux des ordures ménagères.

COLLECTE DES SERVICES TECHNIQUES

	Encombrants	Végétaux	Gravats	Pneus	Autres	Nombre de bennes
CCOPF	137	31	11	1	1	181
CCPF	12	0	0	0	0	12
Ecouen	10	0	0	0	0	10
Bouqueval	0	0	0	0	0	0
Total	**159**	**31**	**11**	**1**	**1**	**203**
bennes de 7m³	14	8	11	1	0	35
bennes de 15m³	145	23	0	0	1	168

Le nombre de rotations de bennes a diminué d'environ 10 % par rapport à 2012 (225 rotations) et de 18 % depuis 2010. Une meilleure gestion des déchets par les services techniques mais également la possibilité de les décharger directement sur les plateformes de traitement ou en déchèteries expliquent cette diminution.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN RÉGIE ET SUR RENDEZ-VOUS

Cette expérience menée durant l'année 2013 sur les communes de Domont, Ecouen et Ezanville a consisté à collecter les encombrants uniquement sur appel téléphonique via le numéro vert à la place de la collecte mensuelle. **L'objectif était de valoriser au mieux ces derniers et de favoriser l'accès en déchèterie.**

Lors des appels téléphoniques, 37 % des demandes ont été redirigés vers la bonne filière. **En effet, beaucoup de déchets pouvaient être présentés dans les bacs à ordures ménagères ou emballages, être déposés dans les bornes spécifiques, par exemple les textiles, ou être emmenés en déchèterie.**

3 882 APPELS RECEPTIONNÉS EN 2013

300 APPELS MENSUELS EN MOYENNE

354 TONNES D'ENCOMBRANTS COLLECTÉS

Type de déchets collectés	Bois et mobilier	DEEE	Sanitaires	Gros cartons	Autres
Total %	84 %	4 %	1 %	7 %	4 %

Malgré les points positifs apportés par la collecte en régie des encombrants, d'autres facteurs ont finalement contraints le SIGIDURS à mettre fin à cette expérience.

Il faut citer notamment le mécontentement de certains administrés qui n'arrivaient pas à s'adapter à ce nouveau mode de collecte, la présence de dépôts sauvages, la collecte très problématique des habitats collectifs. Ces derniers produisaient des quantités d'encombrants trop importantes pour que le SIGIDURS puisse les gérer et les collecter en régie. Il faut également citer le coût de la collecte qui s'est avéré plus élevé que l'ancien service effectué en prestation privée.

PREMIER PROJET DE MISE EN PLACE DE BAVE À BOUFFÉMONT

Le premier projet d'implantation de bornes d'apport volontaire enterrées (BAVE) en tri-flux (ordures ménagères, emballages recyclables et papiers, verre) pour l'habitat collectif a vu le jour dans la résidence des Hauts Champs à Bouffémont. **La mise en service en octobre a été accompagnée d'animations pour les enfants. Les ambassadeurs du tri ont réalisé un porte-à-porte pour distribuer un guide de tri et deux sacs de pré-collecte** (un pour les emballages et les papiers et un autre pour le verre).

48 BORNES IMPLANTÉES

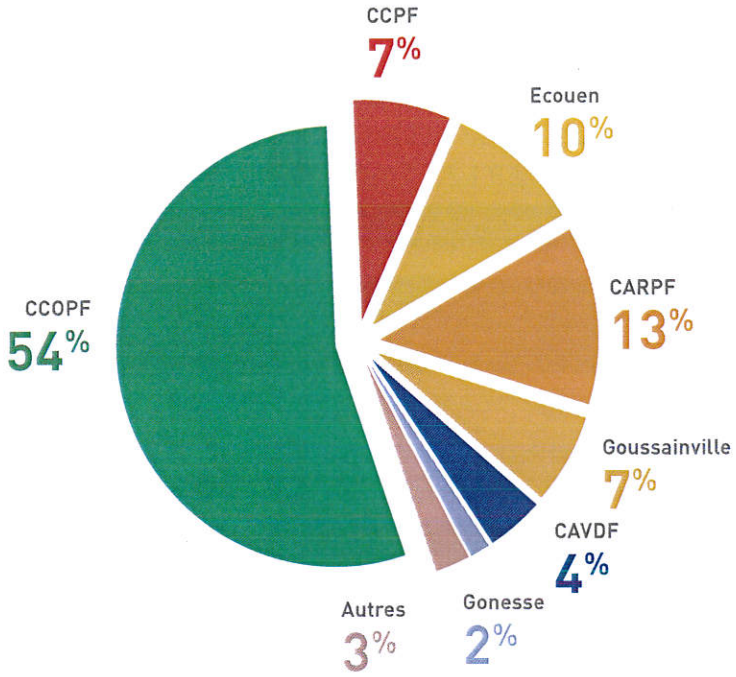
410 LOGEMENTS CONCERNÉS



Quelques problèmes de présentation des encombrants, déjà présents avant l'installation des BAVE, sont toujours persistants.

ASSISTANCE

Le numéro vert mis à disposition des habitants permet de gérer les demandes relatives à la maintenance de bacs, aux problèmes de collecte, aux questions sur le tri ou le compostage. La provenance des appels se répartit de la façon suivante :





ASSISTANCE (suite)

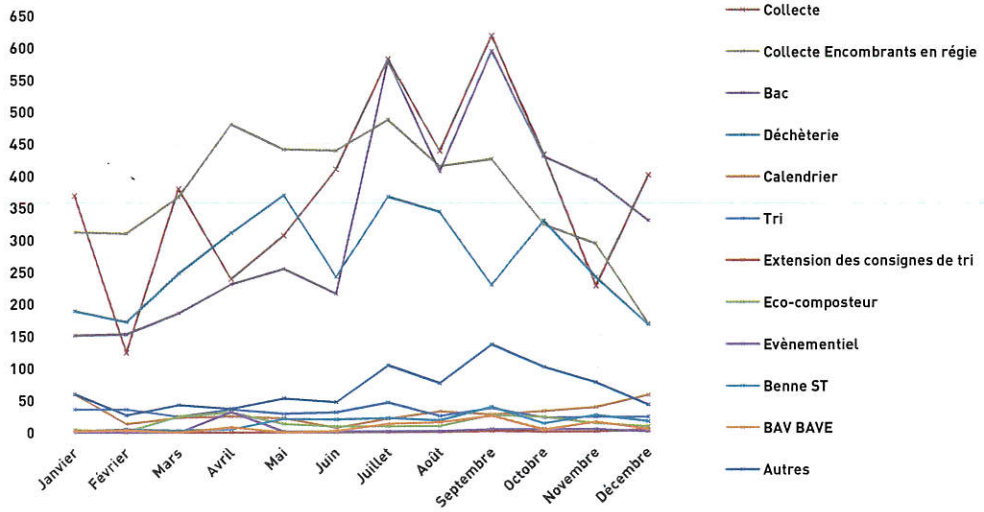
6 344 APPELS EN 2012 **18 149** APPELS EN 2013 **↗186%**

AU NUMÉRO VERT

L'expérimentation de la collecte des encombrants sur rendez-vous et le transfert de la compétence collecte de la CARPF justifient la nette augmentation de 186 % des appels en 2013.

5 015 APPELS EN 2012 **8 435** APPELS EN 2013 **↗68%**

CONCERNANT LA COLLECTE ET LA CONTENEURISATION



25% DES APPELS CONCERNENT LA COLLECTE

22% DES APPELS CONCERNENT LA CONTENEURISATION

18% DES APPELS CONCERNENT LES DÉCHÈTERIES

25% DE DEMANDES D'ENLÈVEMENT D'ENCOMBRANTS

La nature des demandes traitées diffère selon les collectivités. **Les questions abordées par celles qui ont transféré leur compétence collecte concerne principalement la collecte (29 %), le ramassage des encombrants en régie (35 %) et la conteneurisation (16 %).**

Pour les autres, les appels portent majoritairement sur les déchèteries (23 %), les bacs (43 %) et la collecte (19 %).

TRAITEMENT ET VALORISATION

485 KILOS DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT

199 131 TONNES DE DÉCHETS TRAITÉS

1 DÉCHÈTERIE POUR 51 600 HABITANTS

148 900 TONNES DE DÉCHETS INCINÉRÉS

81,6% DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

166 641 MWH DE CHALEUR VENDUE

12 489 MWH D'ÉLECTRICITÉ VENDUE

La production de déchets est en légère baisse et a diminué de 2 kg par habitant.

Conformément à la hiérarchie des modes de traitement fixée par la directive déchets de 2008, le SIGIDURS a pour objectif de valoriser les déchets selon leur composition et de réduire la part destinée à l'enfouissement.

C'est ainsi que les tonnages entrés au centre de tri ont progressé de 7,3 % en 2013.

Les déchets ayant fait l'objet d'une valorisation matière représentent 50 064 tonnes, soit 25,1 % des tonnages traités par le SIGIDURS.

Par ailleurs, près de 149 000 tonnes de déchets ont été valorisées en énergie, ce qui correspond à 58 % des tonnages traités par le SIGIDURS.

Et enfin, seulement 12 % des déchets sont enfouis.

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Installations de traitement des déchets	Capacité de traitement	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Nature du traitement
Centre de valorisation énergétique de Sarcelles	150 000 tonnes/an	SIGIDURS	SAREN	Valorisation énergétique
Centre de tri de Sarcelles	15 000 tonnes/an	SIGIDURS	GENERIS	Recyclage
ISDND* de Bouqueval	1 100 000 tonnes/an	REP	REP	Enfouissement avec valorisation du biogaz
Plate-forme de compostage d'Attainville	15 000 tonnes/an	VALDEVE	VALDEVE	Compostage
Plate-forme de compostage de Louvres	<10 tonnes/jour de compost produit	BIOVIVA	BIOVIVA	Compostage
Centre de Traitement de Limay	300 000 tonnes/an	SARP Industries	SARP Industries	Incinération Traitement physico-chimiques Enfouissement
Centre multi-filières Val'Horizon de Montlignon	80 000 tonnes/an	SITA	SITA	Quai de transfert, compostage, recyclage, ISDND*

*voir glossaire page 59



Centre de tri de Sarcelles

FILIÈRES REP

Déchets pris en charge	Eco-organisme	Date de mise en place	Nature du traitement
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	ECOLOGIC	2008	Traitement spécifique puis recyclage
Lampes usagées	RECYLUM	2008	Recyclage
Piles et accumulateurs	COREPILE	2008	Traitement par pyrométalurgie puis recyclage
Pneus	ALIAPUR	2010	Recyclage ou valorisation énergétique
Vêtements	EcoTLC	2012	Ré-emploi (Up'Cycling), recyclage et valorisation énergétique

PRODUCTION DE DÉCHETS

	SIGIDURS* 2013 en tonnes	Ratio en kg/hab.	Répartition en %	Données Val d'Oise 2012	Données Île-de-France 2012
OMR	95 042	307	63,3 %	299	303
Emballages, papiers graphiques et verre	10 937	35	7,3 %	50	55
DV	8 254	27	5,5 %	17	20
Encombrants	8 850	29	5,9 %	27	27
DDS	34	0	0 %	-	0
Déchets issus des déchèteries	27 021	87	18 %	106	65
Total	**150 138**	**485**	**100 %**	**499**	**470**

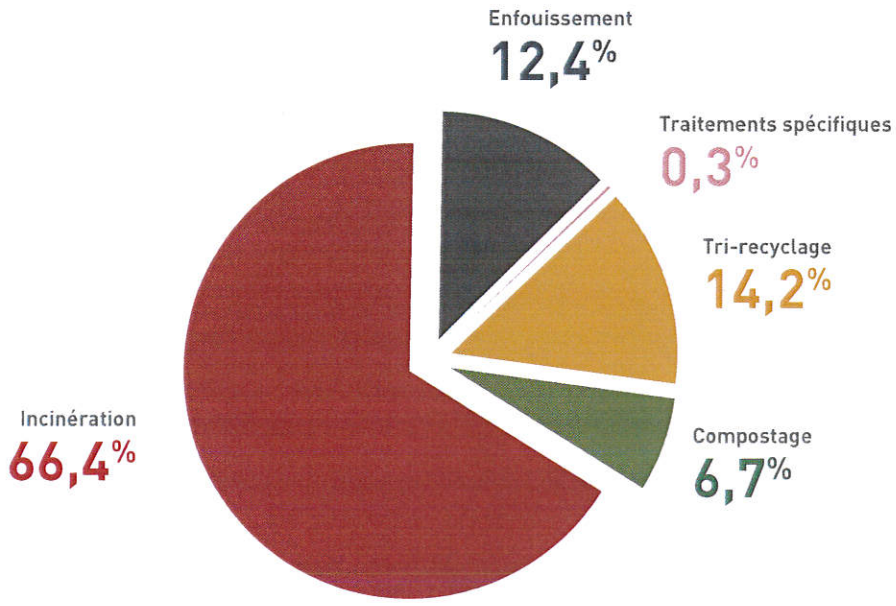
* hors collectivités sous conventions et clients

En 2013, **la quantité globale de déchets produits sur le territoire a diminué de 2 kg par habitant.**

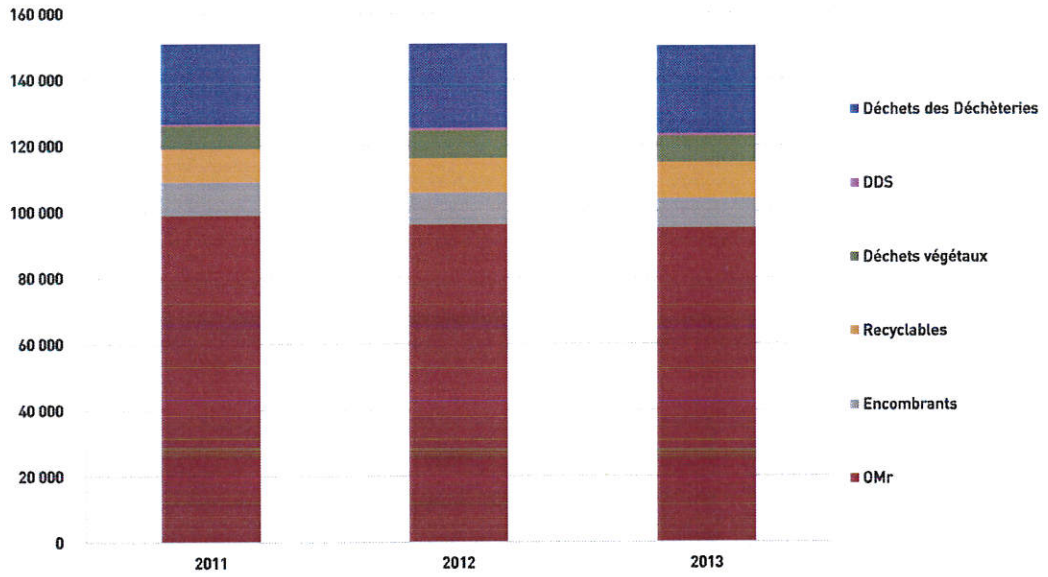
Cette quantité globale de déchets dépasse de 15 kg par habitant celle de l'ensemble de l'Île-de-France. Par contre, elle est inférieure de 14 kg à celle du Val d'Oise.

Les ratios concernant les emballages, papiers graphiques et le verre restent encore faibles.

MODE DE TRAITEMENT



ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS





Grappin du centre de valorisation énergétique

DÉCHÈTERIES

4 DÉCHÈTERIES

2 DÉCHÈTERIES EN PARTENARIAT

1 DÉCHÈTERIE POUR 51 600 HABITANTS

Nombre de déchèteries	4
Partenariat déchèteries extérieures	2
Nombre d'habitants par déchèterie	51 582
Gestion haut de quai	GENERIS/SEPUR
Gestion bas de quai	GENERIS/SEPUR
Jours d'ouverture	6 à 7 jours / semaine
Accueil des DDS	oui
Accueil des professionnels	non

Le SIGIDURS a mis en place un réseau de quatre déchèteries, dont il est également Maître d'Ouvrage. Les premiers équipements, situés sur les communes de Bouqueval, Gonesse et Sarcelles sont ouverts depuis 2008. La déchèterie de Louvres est ouverte depuis le 1er mars 2013.

Le contrat d'exploitation du réseau de déchèteries attribué à la société GENERIS en 2008, est arrivé à échéance le 30 juin 2013. A l'issue de la consultation pour le renouvèlement de ce marché, la société SEPUR a été retenue. L'optimisation du tri avec l'augmentation du taux de valorisation sont les deux principaux objectifs fixés à l'exploitant dans le cadre de ce nouveau marché.

Le SIGIDURS a développé des partenariats avec des syndicats voisins en signant deux conventions :

- l'une en 2009 avec le syndicat **TRI-OR** pour l'utilisation de sa déchèterie située sur la commune de Viarmes par les particuliers de la CCPF ;
- l'autre en 2012 avec le **Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise**, pour l'accès à sa déchèterie de Plailly réservé aux administrés des communes de Saint-Witz et Survilliers.

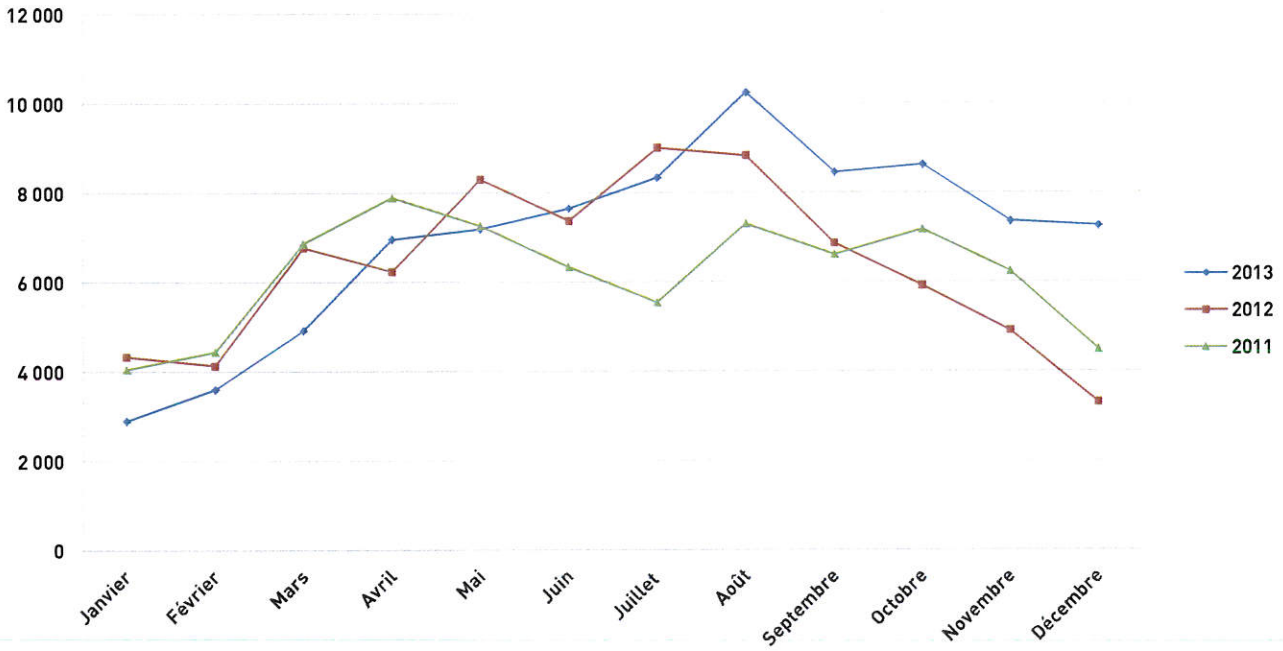
L'ensemble de ce dispositif permet au SIGIDURS de proposer un véritable service de proximité aux usagers résidants sur le territoire syndical, avec une déchèterie pour 51 600 habitants.



Déchèterie de Louvres

DÉCHÈTERIES (suite)

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



83 492 PASSAGES EN DÉCHÈTERIE

5 210 PASSAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE VIARMES

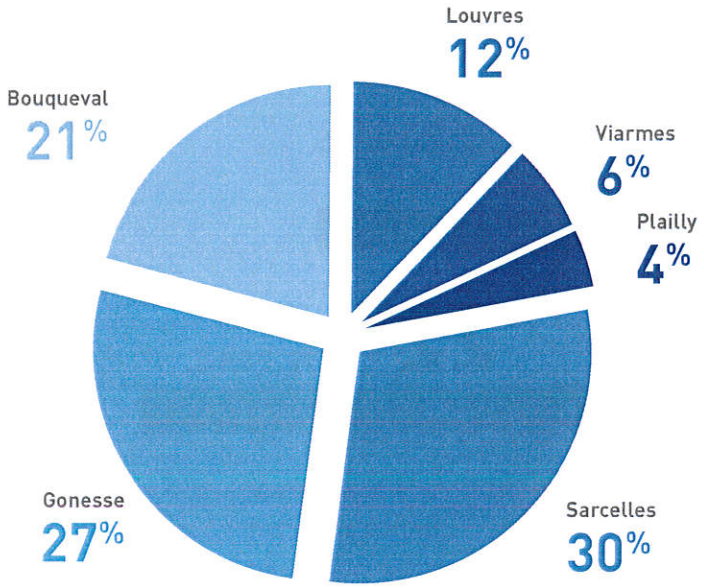
615 PASSAGES DES SERVICES TECHNIQUES

3 150 PASSAGES SUR LA DÉCHÈTERIE DE PLAILLY

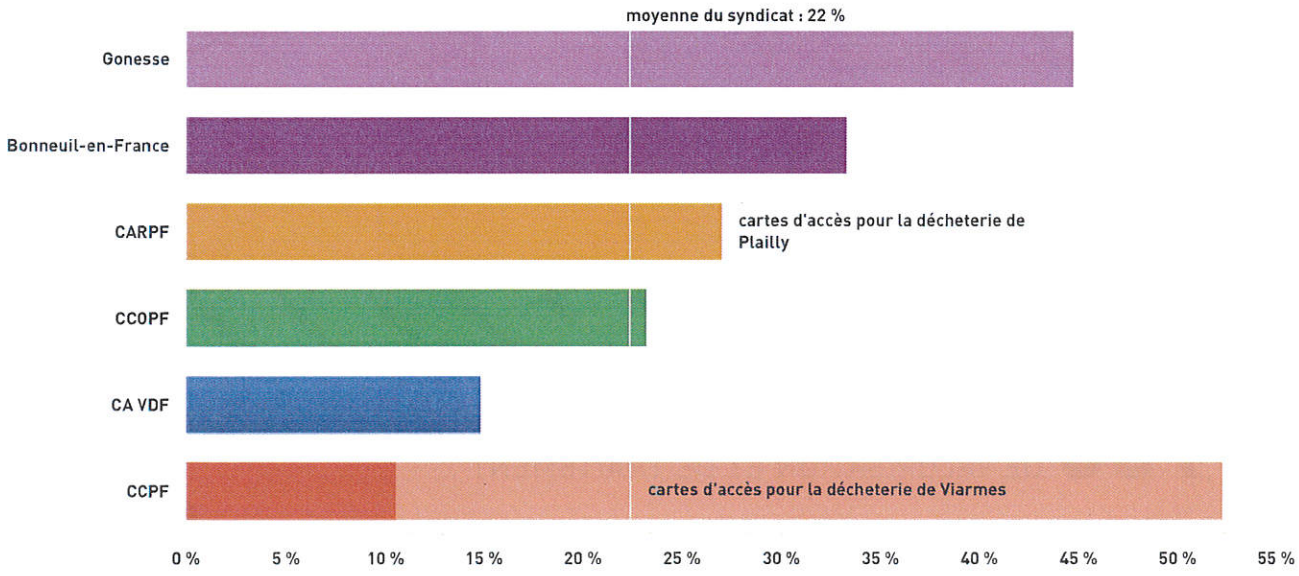
La fréquentation des déchèteries du SIGIDURS qui s'était stabilisée entre 2011 et 2012, augmente d'environ 8 % en 2013. Cela s'explique par l'ouverture de la déchèterie de Louvres en début d'année, qui a connu un franc succès, avec 10 324 passages enregistrés.

Nombre annuel de visites	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013
Hors déchèteries extérieures	69 962	69 733	75 132	8 %
Toutes déchèteries	74 177	76 095	83 492	10 %

RÉPARTITION DES PASSAGES PAR DÉCHÈTERIE



DOTATION DES FOYERS EN CARTE D'ACCÈS



51 CARTES DÉLIVRÉES AUX SERVICES TECHNIQUES

85 CARTES DÉLIVRÉES AUX SERVICES PUBLICS (ÉCOLES, ASSOCIATIONS...)

DÉCHÈTERIES (suite)

DOTATION DES FOYERS EN CARTE D'ACCÈS (suite)

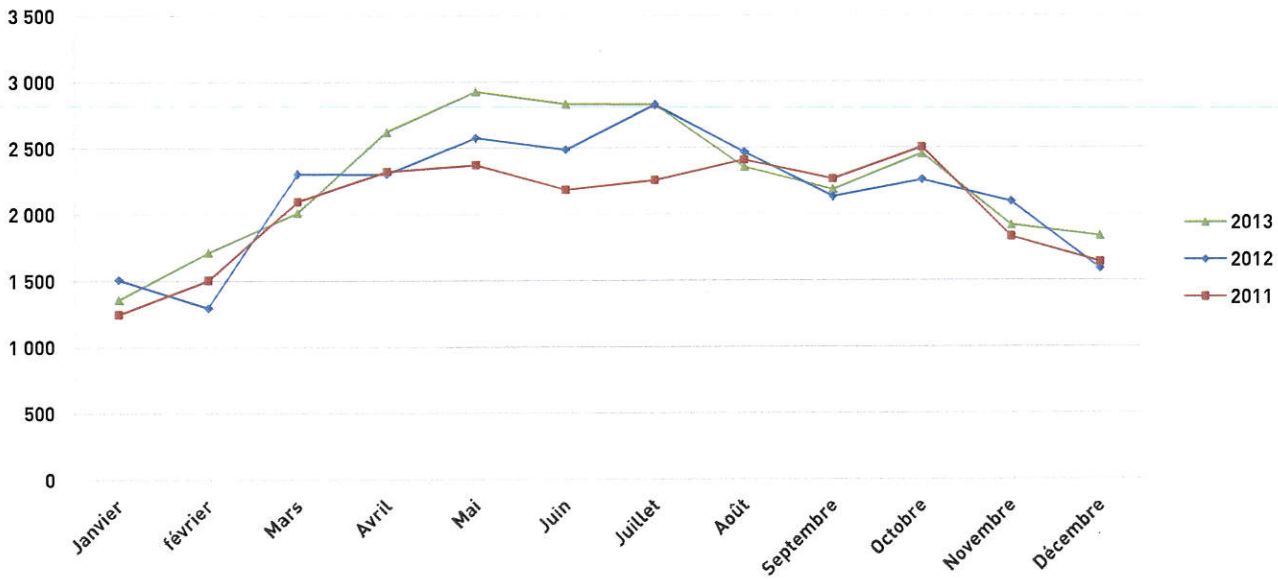
402 CARTES DÉLIVRÉES AUX USAGERS DE SAINT-WITZ ET SURVILLIERS

ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE DE PLAILLY

17,8% EN 2012 **22%** EN 2013

FOYERS DOTÉS EN CARTE D'ACCÈS

TONNAGES ÉVACUÉS



5 700 ÉVACUATIONS VERS LES FILIÈRES DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT

↗5%

TONNAGES 2012/2013

31% TAUX VALORISATION (HORS DÉCHETS INERTES)

47,7% TONNAGE TOUT-VENANT

30,9% TONNAGE INERTES

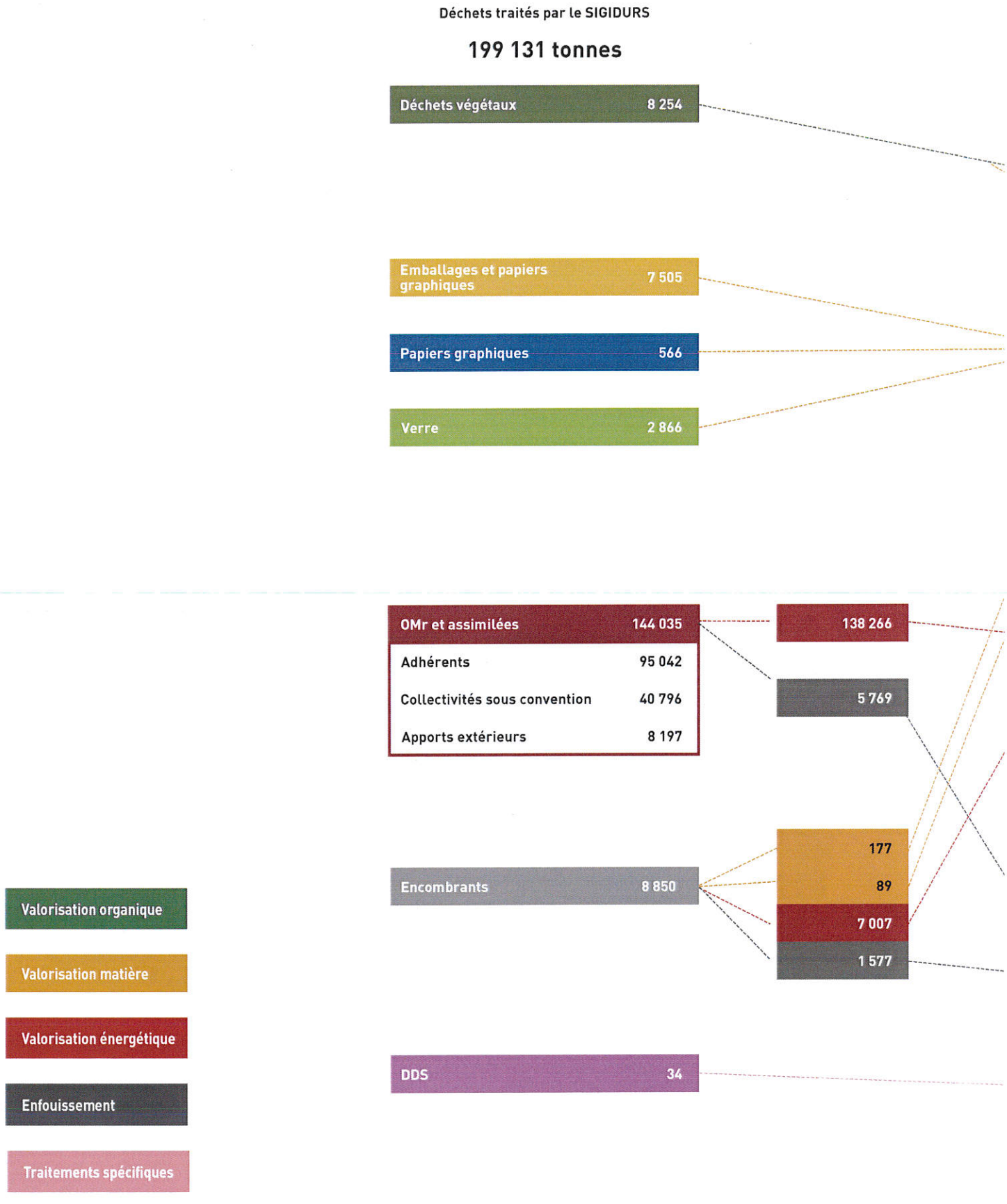
TONNAGES ÉVACUÉS (suite)

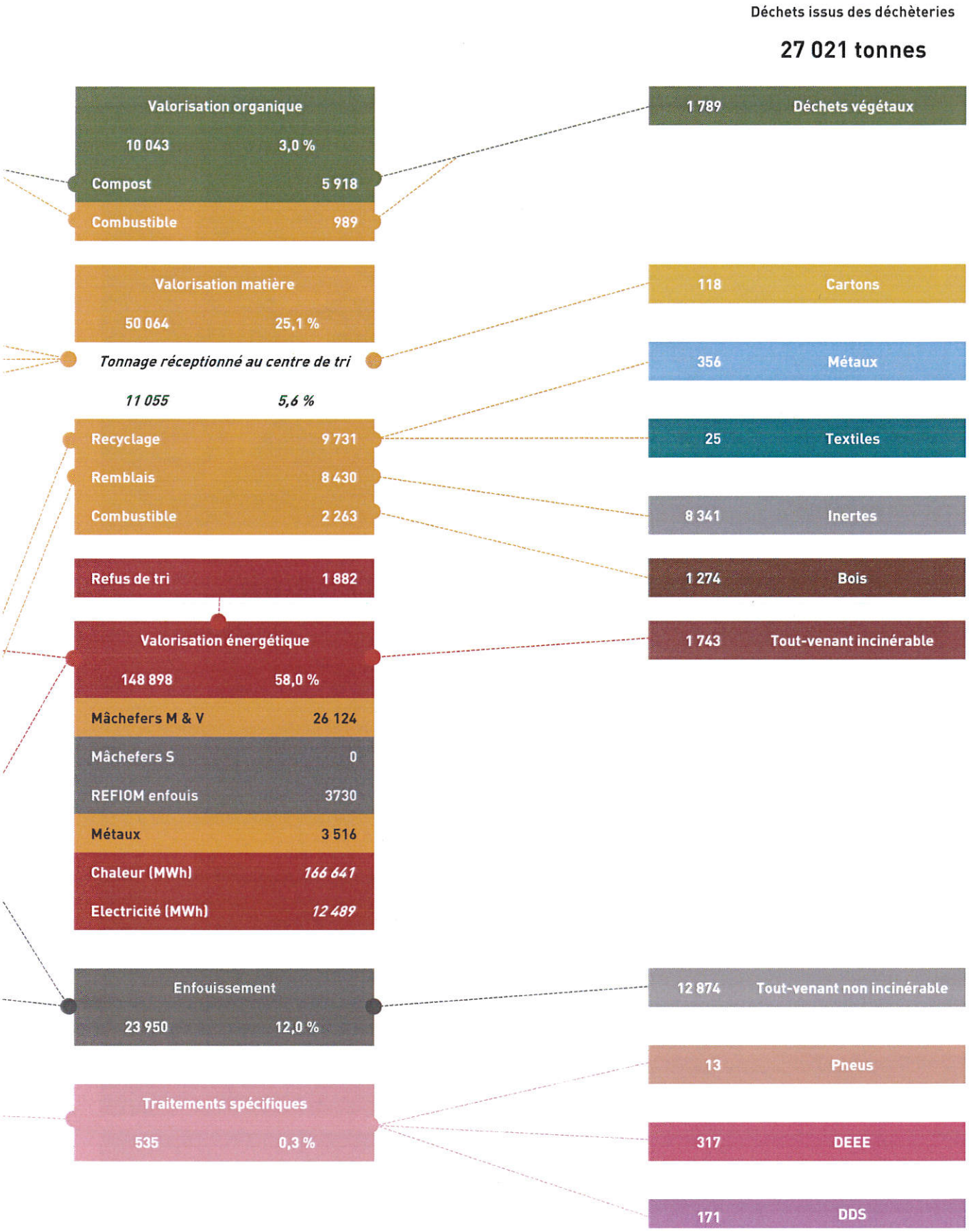
Flux de déchets	Filière	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013
Déchets végétaux	Valorisation organique	2 053	1 792	1 789	0 %
Bois	Valorisation matière	2 375	2 585	1 274	-51 %
Cartons	Valorisation matière	121	111	118	7 %
Métaux	Valorisation matière	426	377	356	-6 %
Textile	Valorisation matière	22	23	25	11 %
Inertes	Valorisation matière	9 863	9 710	8 341	-14 %
Tout-venant incinérable	Valorisation énergétique	0	182	1 743	858 %
Tout-venant non incinérable	Enfouissement	9 274	10 718	12 874	20 %
Pneus	Traitement spécifique	9	17	13	-22 %
DEEE	Traitement spécifique	317	180	317	77 %
DDS	Traitement spécifique	153	159	169	6 %
Piles	Traitement spécifique	1	1	2	165 %
Tonnage total évacué		**24 615**	**25 854**	**27 021**	**5 %**
	Total des rotations de benne	5 106	5 108	5 653	11 %
	Fréquentation journalière moyenne	199	199	224	13 %
	Apport moyen par passage (Kg)	352	371	360	-3 %
	Apport moyen par an par habitant (Kg)	80	83	87	5 %



Benne à la déchèterie de Sarcelles

SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS




Déchets issus des déchèteries
27 021 tonnes
Valorisation organique
10 043 3,0 %
Compost 5 918
Combustible 989
1 789 Déchets végétaux
Valorisation matière
50 064 25,1 %
Tonnage réceptionné au centre de tri
11 055 5,6 %
Recyclage 9 731
Remblais 8 430
Combustible 2 263
118 Cartons
356 Métaux
25 Textiles
8 341 Inertes
1 274 Bois
Refus de tri 1 882
Valorisation énergétique
148 898 58,0 %
Mâchefers M & V 26 124
Mâchefers S 0
REFIOM enfouis 3730
Métaux 3 516
Chaleur (MWh) 166 641
Electricité (MWh) 12 489
1 743 Tout-venant incinérable
Enfouissement
23 950 12,0 %
12 874 Tout-venant non incinérable
Traitements spécifiques
535 0,3 %
13 Pneus
317 DEEE
171 DDS

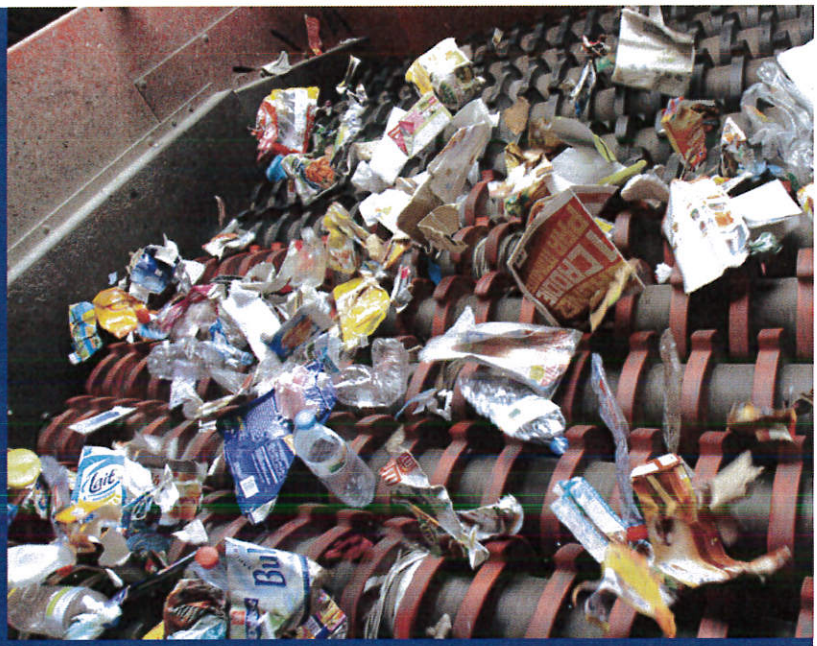
CENTRE DE TRI

CAPACITÉ D'ACCUEIL

15 000 TONNES

Le process est constitué de 3 lignes de tri :

- **la ligne « des corps creux »**, modernisée en 2010 avec la mise en place du TSA2, permet le tri automatique des bouteilles et flacons en plastique, des briques et des emballages en aluminium ;
- **la ligne « des petits plats »**, également installée à l'occasion des travaux en 2010, sert à trier les papiers ;
- **La ligne « des grands plats »** est réservée au tri des cartons-cartonnettes essentiellement.



Crible du centre de tri

FOCUS SUR L'EXPÉRIMENTATION DE L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI





Retenu dans le cadre de l'appel à projet national initié en 2010 par Eco-Emballages, le SIGIDURS a poursuivi l'expérimentation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques en 2013, pour les communes de la CCOPF, de la CCPF ainsi que pour Ecouen et Bouqueval.

Bien que les résultats complets de cette expérimentation ne soient pas encore connus, certains enseignements ont d'ores et déjà été identifiés :

Les nouvelles consignes sont très bien perçues par les habitants qui y voient **une simplification du geste de tri.**

La pré-collecte et la collecte sont peu impactées par l'extension des consignes de tri contrairement aux hypothèses qui avaient été tirées de l'étude de 2009.

Les quantités collectées sont bien inférieures aux attentes : 2,8 kg/an/habitant au lieu des 4,5 kg/an/habitant attendus.

De nombreux centres de tri devront être modernisés, car les process ne sont pas adaptés. **Le SIGIDURS est un des rares syndicats qui n'est pas concerné par cette conclusion.**

Les capacités industrielles de recyclage devront être développées, pour pérenniser ce geste de tri.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE COLLECTE SÉLECTIVE



Déchargement au centre de tri

+8,6 % EN 2013

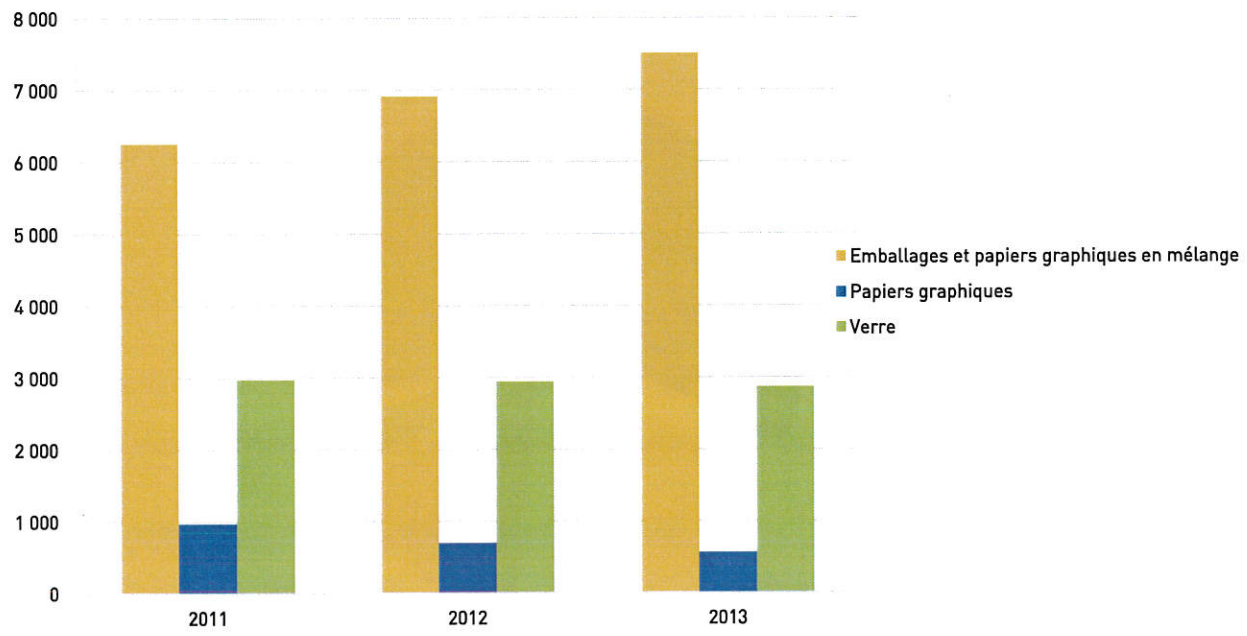
EMBALLAGES ET PAPIERS

Le tonnage des emballages et papiers graphiques en mélange collectés au porte à porte continue à progresser.

Inversement, le tonnage des papiers graphiques collectés en apport volontaire poursuit sa baisse, conséquence de la modification des consignes de tri sur le territoire. Ainsi ce flux va continuer de diminuer au profit du flux emballages et papiers graphiques en mélange.

Les collectes de verre sont stables depuis 2010.

Flux		2011	2012	2013	Evolution 2012-2013
Emballages et papiers graphiques en mélange	Tonnes collectées	6 253	6 910	7 505	8,6 %
	kg/hab./an	20,4	22,3	24,2	
Papiers graphiques	Tonnes collectées	971	698	566	-19,0 %
	kg/hab./an	3,2	2,3	1,8	
Verre	Tonnes collectées	2 972	2 942	2 866	-2,6 %
	kg/hab./an	9,7	9,5	9,3	

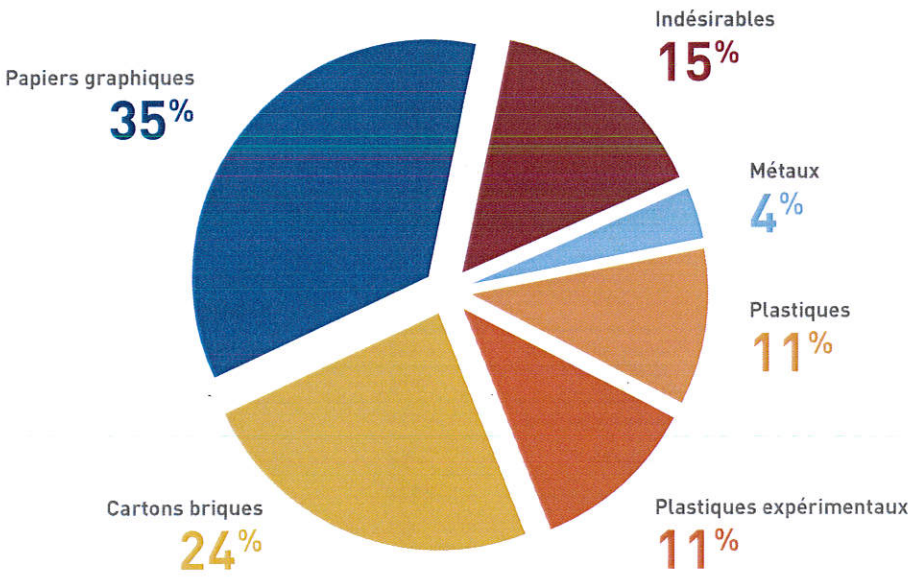


CENTRE DE TRI (suite)

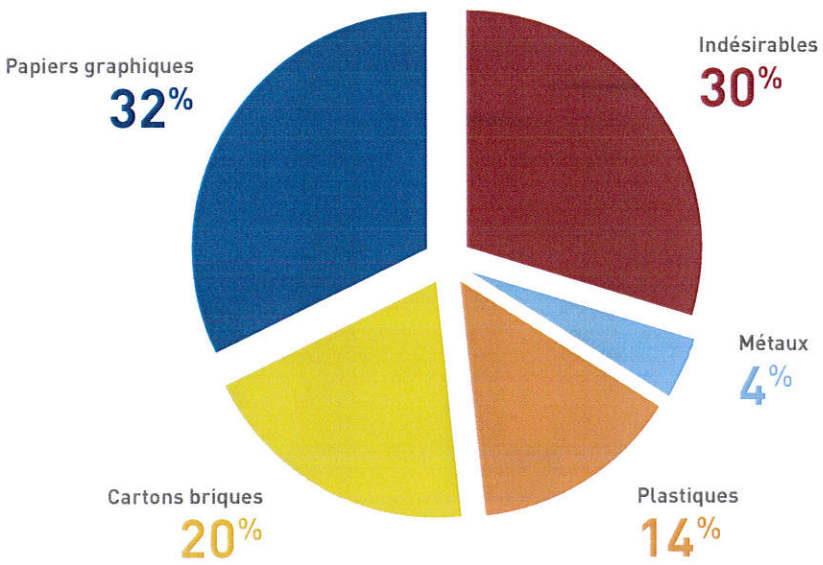
COMPOSITION DES COLLECTES RÉCEPTIONNÉES

Avec la mise en place de l'extension des consignes de tri sur les emballages plastiques, il y a deux types de flux multi matériaux entrant sur le centre de tri. Leur composition est déterminée avec les caractérisations réalisées sur de nombreux prélèvements des flux réceptionnés. Au total, ce sont plus de 260 caractérisations qui sont réalisées chaque année.

Territoire expérimental



Territoire non-expérimental



FILIÈRES DE REPRISE DES MATÉRIAUX TRIÉS

Matériaux	Repreneurs	Conditionnement	Débouchés	Tonnages évacués	Performance kg/hab.	Gisement kg/hab.	Source
Acier	MARCHETTO SA	Paquets	Emballages en acier	**225**	0,7	6,4	Contrat Eco-Emballages
Aluminium		Balles	Pièces automobiles	**17**	0,1	0,9	
Cartons, cartonnettes	CDIF	Balles	Cartons	**1 921**	6,2	16,1	
Briques alimentaires	REVIPAC	Balles	Papier d'essuyage industriel ou d'hygiène	**115**	0,4	2,0	
Bouteilles en PET clair	GENERIS	Balles	Fibres textiles	**525**	1,7	19,4	
Bouteilles en PET foncé	PAPREC	Balles	Fibres	**83**	0,3		
Flacons en PEHD	SITA	Balles	Tubes plastique	**300**	1,0		
Emballages plastiques nouvelles consignes	GENERIS	balles	en cours de développement	**80**			
Verre ménager	SAINT-GOBAIN	Vrac	Verre	**2 798**	9,0	41,3	
Papiers	EPR	Vrac	Papier journal	**2 622**	8,5	32,0	Ordif

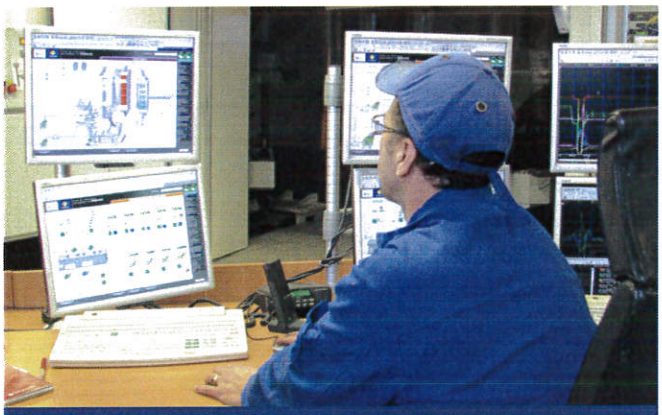


Balles de déchets d'emballages au centre de tri

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

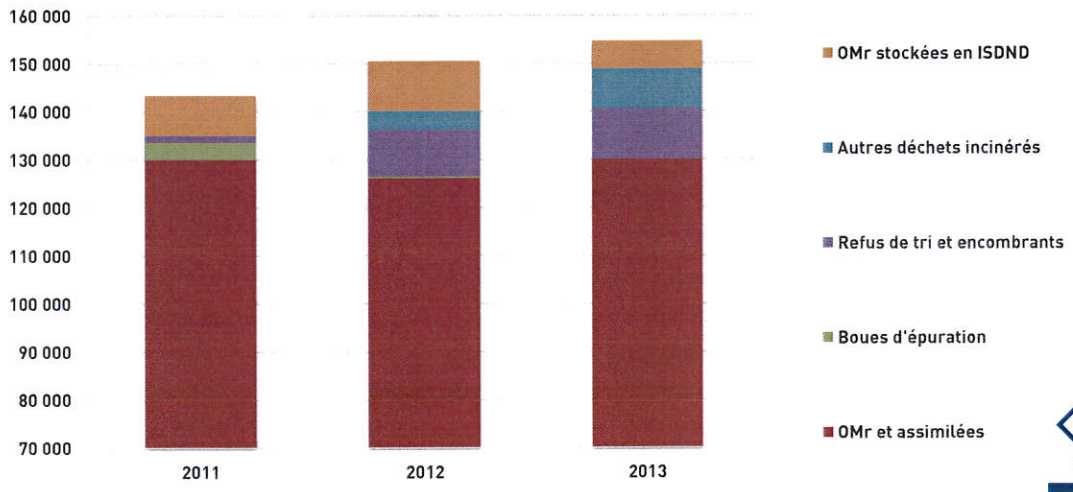
Au cours de l'année 2013, à l'issue d'une consultation, le contrat d'exploitation du centre de valorisation énergétique a été renouvelé avec la société SAREN. Le nouveau contrat fixe des objectifs de performance supérieurs pour un coût de prestation maîtrisé.

Les levées de réserves des gros travaux de modernisation se sont poursuivies. Plusieurs travaux ont été réalisés, permettant d'améliorer l'accès et la maintenance des équipements. La protection incendie est dorénavant renforcée par une surveillance thermographique de la fosse de stockage des ordures et l'installation de canons à eau commandés à distance.



Poste de commandes des fours

TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES DÉCHETS INCINÉRABLES TRAITÉS



↘ 1 %

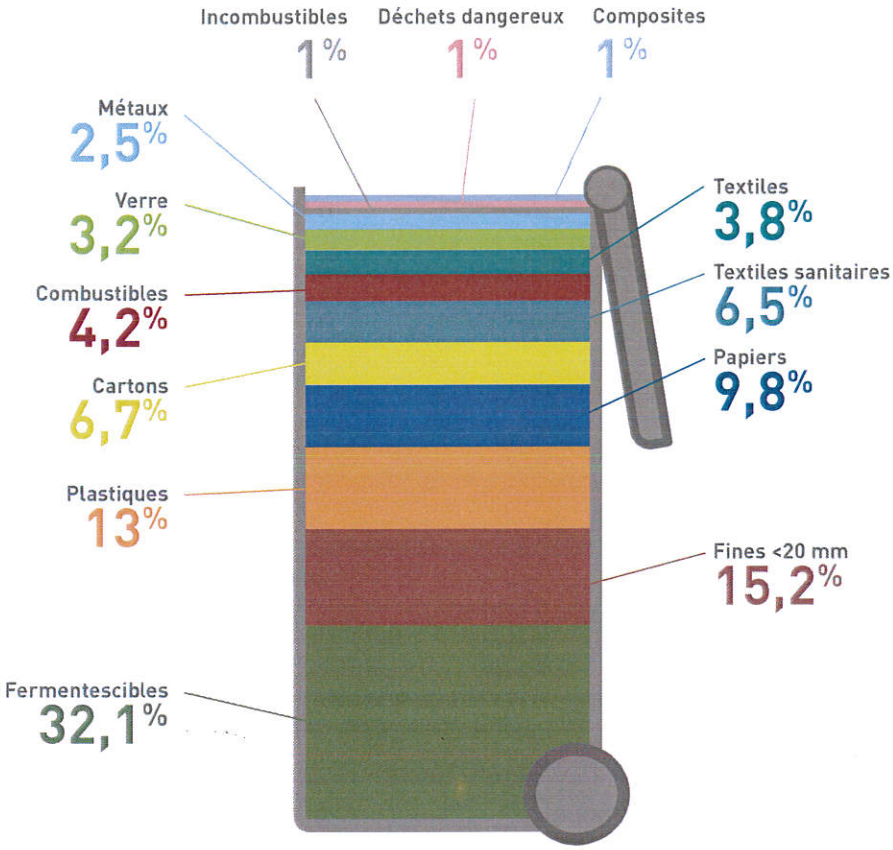
TONNAGES OMr



Poste de commande du grappin

Les apports d'ordures ménagères résiduelles poursuivent leur baisse (-1 % par rapport à 2012 pour les collectivités adhérentes), en raison de la conjoncture et des politiques de prévention des déchets. **Afin de compenser cette réduction, les capacités de traitement du CVE sont également utilisées pour traiter l'ensemble des refus de tri des collectes sélectives, des encombrants et autres déchets d'activités, ce qui permet de limiter le stockage en ISDND.**

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES



Des campagnes de caractérisation des ordures ménagères ont permis de déterminer la composition des déchets traités au CVE. Les résultats du SIGIDURS sont comparables à ceux obtenus par l'étude MODECOM de l'ADEME réalisée en 2007.

Il ressort également de ces caractérisations qu'**il reste dans les ordures ménagères près de 18 % de déchets correspondant aux consignes de collecte sélective** (papier, carton, bouteilles en plastique, verre, emballages métalliques).

De même **27 % des ordures ménagères pourraient faire l'objet d'une collecte en déchèterie** (déchets de jardin, textiles, déchets toxiques,...).

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La bonne disponibilité des équipements d'incinération (90 % sur l'année) a permis de valoriser 148 900 tonnes de déchets (+6,2 % par rapport à 2012). A l'occasion des arrêts pour maintenance, 5 800 tonnes de déchets ont dû être détournées en ISDND* (-47 %).

Les nouveaux équipements de valorisation énergétique, notamment l'échangeur de chaleur, ont fonctionné à plein régime au cours de l'année 2013. De ce fait, les quantités d'énergies valorisées et vendues ont considérablement augmenté. Ainsi, 166 641 MWh de chaleur ont été livrés à Sarcelles Energie. Le CVE fournit désormais 75 % des besoins énergétiques du chauffage collectif de Sarcelles, contre 57 % en 2012 et 26 % en moyenne les quatre années précédentes.

Cette performance, due en partie aux conditions climatiques exceptionnelles du premier semestre, a permis au SIGIDURS d'augmenter ses recettes et à Sarcelles Energie de limiter les consommations de gaz naturel.

La valorisation électrique a également augmenté de 17 % au cours de l'année 2013 par rapport à l'année précédente. Néanmoins un incident survenu en décembre 2012 sur le GTA a empêché la production d'électricité durant deux mois.

Au global, le CVE présente une performance énergétique de 81,6 %. Ce rendement, calculé suivant une méthode nationale, permet de qualifier le traitement réalisé au CVE en valorisation.

148 900 TONNES DE DÉCHETS INCINÉRÉS

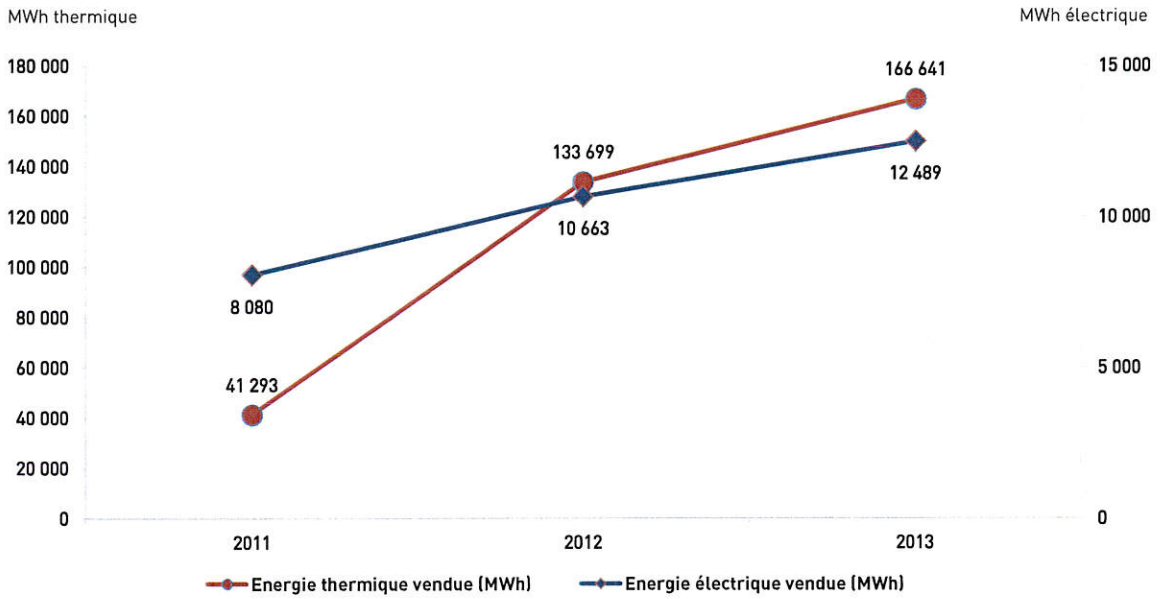
81,6 % DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

166 641 MWH DE CHALEUR VENDUE

12 489 MWH D'ÉLECTRICITÉ VENDUE

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (suite)

Vente d'énergie



VALORISATION MATIÈRE

L'extraction des ferrailles sur le CVE a bien fonctionné au cours de l'année 2013, la disponibilité des électro-aimants étant supérieure à 96 %.

Les mâchefers, pris en charge par la société SPL, sont mâturés, criblés et déferraillés plus finement. La grave ainsi obtenue est réutilisée comme remblais en technique routière.

La règlementation relative aux mâchefers, en vigueur depuis le 1er juillet 2012, impose la surveillance de 22 paramètres (teneurs en métaux, composés organiques et autres polluants) conditionnant la possibilité et le type de réutilisation. La traçabilité des mâchefers est assurée jusqu'au chantier consommateur final.

Mâchefers

Les mâchefers sont traités sur la plate-forme SPL à Saint-Ouen l'Aumône.

	Tonnage total	% du tonnage incinéré	Évolution	Taux de Valorisation
2011	25 917	19,7 %	9,4 %	100,0 %
2012	25 579	17,2 %	-1,4 %	99,8 %
2013	26 686	17,9 %	4,3 %	100,0 %

Métaux extraits des mâchefers

	Acier extrait au CVE	Acier extrait à l'IME*	Acier	% du tonnage incinéré	Métaux non-ferreux	% du tonnage incinéré
2011	2 006	541	2 546	1,9 %	238	0,18 %
2012	2 541	511	3 052	2,2 %	153	0,10 %
2013	2 954	400	3 353	2,3 %	162	0,11 %

*voir glossaire page 59

Refiom

Les refiom sont traités à l'ISDD SITA de Villeparisis.

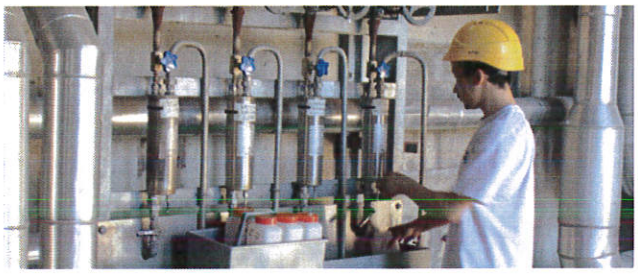
	Tonnage total	% du tonnage incinéré
2011	3 326	2,5 %
2012	3 567	2,4 %
2013	3 730	2,5 %

UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL MAÎTRISÉ

Le CVE est soumis à une règlementation stricte concernant les émissions atmosphériques. Celles-ci doivent respecter les seuils définis par arrêté préfectoral, qui transpose la règlementation nationale renforcée par le plan particulier de protection de l'atmosphère de l'Ile de France.

Huit catégories de polluants sont ainsi mesurées en continu avant rejet dans l'atmosphère. Ces mesures sont complétées par des contrôles de laboratoires indépendants, deux fois par an, qui confirment le respect des valeurs limites d'émissions et le bon fonctionnement des analyseurs en cheminée.

De plus, l'impact sur l'environnement est étudié grâce à l'analyse du lait de vaches d'une ferme à proximité du site et



à un réseau de stations de recueil des précipitations sur un périmètre de 8 km autour du CVE. Depuis 2006, les résultats démontrent que le CVE n'a pas d'impact sur les retombées de métaux lourds et de dioxines.

Consommations par tonne incinérée

L'optimisation du fonctionnement des lignes d'incinération a permis de limiter les consommations de réactifs tout en maintenant des valeurs de rejet conformes à la règlementation.

	Réactifs			Énergie		Eau
	Bicarbonate kg	Charbon actif kg	Eau ammoniacale litre	Consommation d'électricité MWh	Consommation de gaz m³	Eau brute m³
2011	10,42	0,35	2,07	0,10	1,70	0,49
2012	9,31	0,20	1,72	0,08	2,78	0,46
2013	9,30	0,38	1,54	0,08	2,54	0,48

Traitement des fumées

		HCl	SO_2	HF	CO	COT	NOx	NH_3	Poussière
	Unité	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³	mg/Nm³
	Seuil 30min	60	200	4	100	20	200	20	30
	Seuil journalier	10	50	1	150	10	80	10	10
Ligne 1	Max.	6,53	15,6	0,28	5,51	0,74	74,82	2,98	0,86
	Min.	2,49	5,24	0,09	1,63	0,05	46,91	1,28	0,52
	Moy.	5,15	10,66	0,16	3,63	0,32	61,83	2,11	0,67
Ligne 2	Max.	5,81	22,87	0,55	3,72	1,01	59,11	1,14	0,9
	Min.	1,56	3,72	0,1	0,41	0,47	46,07	0,01	0,6
	Moy.	3,91	9,5	0,25	1,31	0,65	53,56	0,25	0,71

Nm³ (Normaux Mètre Cube) : unité de débit qui permet de comparer des mesures effectuées dans des conditions différentes et réelles ramenés aux conditions normatives 0°C et 1 bar absolu.
Pour les fumées d'incinération, ces conditions sont complétées par une teneur en oxygène de 11 % ou une teneur en gaz carbonique de 9 % avec déduction de la vapeur d'eau (gaz secs).

AUTRES FILIÈRES DE TRAITEMENT

Encombrants

	Tonnage traité	Ratio kg/hab.
2011	10 074	33
2012	9 606	31
2013	8 850	29



Le tonnage d'encombrants collecté en porte à porte a diminué de 8,5 % en 2013. Cette baisse significative s'explique par la mise en place, à titre expérimental, de la collecte des encombrants sur appel téléphonique pour les communes d'Ecouen, Ezanville et Domont. Les habitants de ces villes étaient réorientés en priorité vers les déchèteries.

Déchets végétaux

	Tonnage traité	Ratio kg/hab.
2011	7 199	24
2012	8 683	28
2013	8 254	27

Déchets dangereux spécifiques

	Tonnage traité	Ratio kg/hab.
2011	54	0,18
2012	51	0,16
2013	34	0,11

Compostage domestique

185 TONNES DE DÉCHETS ÉVITÉS
GRÂCE AU COMPOSTAGE

	Tonnage évité*
2011	94
2012	127
2013	185

* 140 kg/foyer/an (poids estimé de déchets compostés)

COMMUNICATION ANIMATION

4 500 PERSONNES SENSIBILISÉES EN 2013

2 667 ÉLÈVES SENSIBILISÉS EN 2013

22 083 ÉLÈVES SENSIBILISÉS DEPUIS 2002

17 PROJETS RÉALISÉS AVEC DES SCOLAIRES

Le SIGIDURS propose un ensemble d'outils et de services afin de mener à bien les opérations et campagnes de communication pour améliorer la qualité du tri et développer les actions de prévention et réduction des déchets à la source.

L'information aux habitants, la sensibilisation des scolaires, la formation des publics relais est assurée par une équipe d'agents de communication de proximité dotée d'outils adaptés aux différents publics. En parallèle un large éventail de supports d'informations est proposé : guides pratiques, signalétique pour les conteneurs et locaux propreté, affiches,... Le SIGIDURS participe également à des manifestations locales et s'inscrit aux opérations initiées par ses partenaires institutionnels.

COMMUNICATION

CAMPAGNE POUR LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE COLLECTE DE LA CARPF

La CARPF a transféré sa compétence collecte au SIGIDURS le 1er juillet 2013. Une campagne de communication a été mise en place avec comme objectif d'informer les habitants de ce transfert, en communicant sur le numéro vert et en garantissant le maintien de la qualité de service.





Campagne d'affichage sur les bus circulant sur le territoire de la CARPF

C'est ainsi qu'une campagne d'affichage a été réalisée sur les flancs de benne des camions de collecte, sur les "culs" de bus et abribus, dans les journaux et sites internet municipaux.



Un guide du tri rappelant les consignes pour tous les types de déchets a été créé et distribué aux habitants.



Concernant Goussainville, la plus importante ville du territoire collecte, une opération pilote pour relancer le tri en habitat vertical a été réalisée avec l'appui d'Eco-Emballages. Cette action coup de poing menée avec une douzaine de messagers du tri consistait à sensibiliser les usagers en porte à porte.

LA MASCOTTE DU SIGIDURS S'ANIME







Pour renforcer sa visibilité dans ses actions de proximité avec les habitants, le SIGIDURS a créé le costume de sa mascotte : **le Super héros.**

CONCEPTION DE 3 FILMS DIDACTIQUES

Trois films didactiques courts, retraçant chacun la vie d'un déchet depuis la poubelle ménagère jusqu'à la sortie de son unité de traitement, ont été réalisés. Le but de ces supports est de sensibiliser les différents publics au recyclage et de découvrir les trois infrastructures du SIGIDURS :

- le centre de valorisation énergétique ;
- le centre de tri ;
- les déchèteries.

Ces films de 5 minutes chacun sont diffusés dans le *Mobil'tri*, véhicule pédagogique du Syndicat, sur les stands, dans les écoles et prochainement sur le futur site internet du SIGIDURS.











ANIMATION

Les manifestations locales sont des moments propices pour échanger avec le grand public sur la problématique des déchets et faire connaître les missions du SIGIDURS. Le Syndicat participe régulièrement aux évènements organisés par les collectivités. Les agents du Syndicat animent des stands d'information et des jeux, complétés par la diffusion de vidéos, la présentation d'expositions thématiques et la distribution de guides pratiques.

4 PARTICIPATIONS À DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

- SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- TOURNÉE DES DÉÉÉGLINGUÉS
- SEMAINE CONSO RESPONSABLE
- SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Animation lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets au centre E. Leclerc de Moisselles



Animation lors de la Semaine du Développement Durable au centre commercial Carrefour de Saint-Brice-sous-Forêt

4 500 PERSONNES SENSIBILISÉES

15 PARTICIPATIONS À DES MANIFESTATIONS LOCALES

- FÊTE DE LA VILLE À FOSSES
- FOIRE DE DOMONT
- RECLYC'TAVILLE À GOUSSAINVILLE
- SDD À VILLIERS-LE-BEL
- BROCANTES D'ATTAINVILLE
  - BELLEFONTAINE
  - BOUFFÉMONT
  - CHAUMONTEL
  - EZANVILLE
  - GOUSSAINVILLE
  - LUZARCHES
  - MAREIL-EN-FRANCE
  - MARLY-LA-VILLE
  - MOISSELLES
  - PUISEUX-EN-FRANCE
  - SURVILLIERS



Participation à la brocante de Bellefontaine

Tournée des Dééééglingués

Pour la deuxième année consécutive, le SIGIDURS a participé à la Tournée des DÉÉÉglingués, une manifestation originale et éco-citoyenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

L'opération a permis de sensibiliser les administrés au tri et au devenir de leurs appareils usagés. Des projets avec des artistes, des collégiens et des élèves ont été réalisés.

1 015 DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES COLLECTÉS



Création d'œuvres d'art réalisées avec des DEEE par les élèves et l'artiste Dadave











Séances photos avec les élèves des écoles et les agents du SIGIDURS pour le concours photo de la Tournée des Dééééglingués



Animations lors des différentes brocantes organisées sur le territoire du SIGIDURS

SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE

2 667 ÉLÈVES SENSIBILISÉS AU TRI ET À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Depuis 2002, le SIGIDURS a engagé une démarche pédagogique auprès des établissements scolaires de son territoire afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers. Pour cela, des animations scolaires sont dispensées tous les ans par les animatrices du Syndicat en partenariat avec l'association La Case.

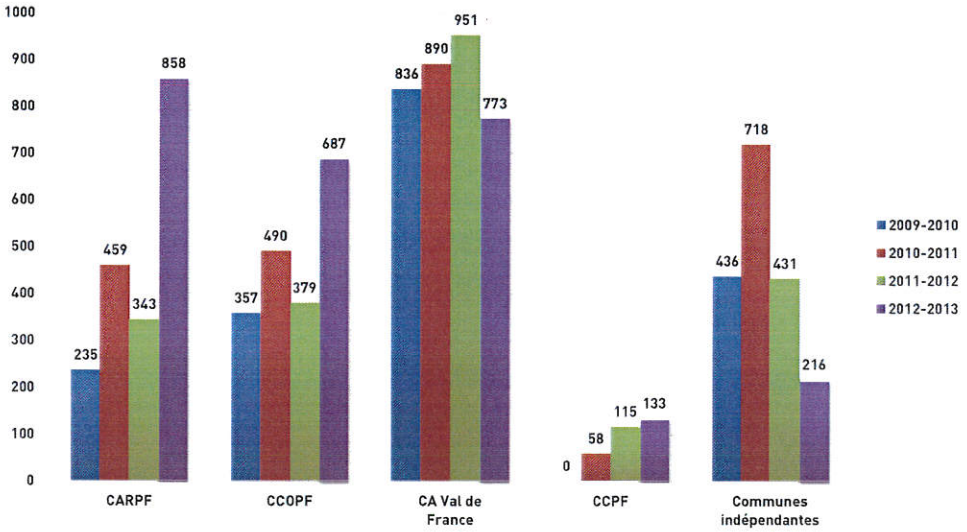
Conformément aux nouvelles instructions du bulletin officiel n°1 du 5 janvier 2012, la thématique « Déchets » a été abordée sur l'année scolaire 2012-2013 avec les élèves de CE2.

Toutefois, le programme des CM2 préconisant « La découverte d'une industrie », le SIGIDURS a proposé 2 séances d'animations pour les élèves de ce niveau couplées à une visite des installations du SIGIDURS (centre de tri et déchèterie de Sarcelles).



Afin de pouvoir répondre à ces nouvelles exigences, le service Communication Animation Prévention a recruté une chargée de sensibilisation supplémentaire

Évolution par intercommunalité



L'année 2012-2013 a été très active puisque les 2 667 élèves sensibilisés représentent uniquement les classes de CE2 et CM2, contrairement aux années précédentes qui comptabilisaient l'ensemble des élèves de cycle 3.

22 083 élèves ont ainsi été sensibilisés depuis le démarrage de ces campagnes entreprises par le SIGIDURS et 5 983 ont pu visiter le centre de tri et la déchèterie de Sarcelles.

Projets scolaires

327 ENFANTS ET COLLÈGIENS SENSIBILISÉS SUR 8 PROJETS
TOURNÉE DES DÉÉÉGLINGUÉS

255 ENFANTS SENSIBILISÉS SUR 3 PROJETS
GASPILLAGE ALIMENTAIRE

180 KG DE JOUETS COLLECTÉS DANS 4 ÉCOLES
COLLECTE DE JOUETS

25 COLLÈGIENS SENSIBILISÉS SUR 1 PROJET
TRI ET RÉDUCTION DES PAPIERS

Les classes, dont le niveau n'entre pas dans le programme d'animations scolaires du SIGIDURS, sont invitées à participer à des projets comme la Tournée des DEEEglingués.

FINANCES
RESSOURCES HUMAINES

56,997 M€
DE BUDGET

15,434 M€
DE CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

5,2 M€
DE RECETTES ISSUES DE LA VENTE D'ÉNERGIE

2,9 M€
DE SOUTIEN DES ÉCO-ORGANISMES ET DE VENTE DES MATÉRIAUX

44 AGENTS

Le SIGIDURS est financé en partie grâce aux contributions de ses collectivités adhérentes.

Ces collectivités lèvent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local assis sur le foncier bâti, demandé aux propriétaires de locaux à usage domestique ou professionnel. La TEOM peut évoluer à la hausse ou la baisse indifféremment de l'appel à contributions du SIGIDURS.

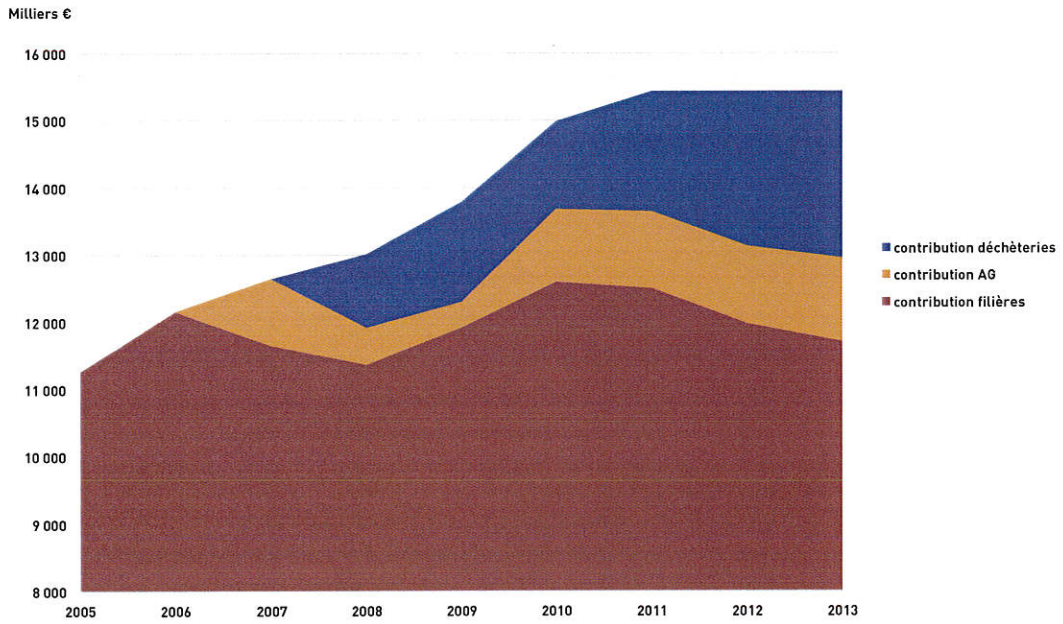
Depuis 2012, le SIGIDURS vote un montant de contributions sans hausse. Malgré le relèvement du taux de TVA de 5,5 % à 7 % en 2012, malgré les investissements réalisés pour le Centre de Valorisation Energétique (100 millions d'euros), pour le Centre de Tri (2 millions d'euros) et pour les déchèteries (5 millions d'euros), cette proposition sans hausse est possible grâce à la maîtrise des dépenses et à l'amélioration des recettes de fonctionnement.

COMPTE ADMINISTRATIF

	Total compte administratif	Compétence Traitement	Compétence Collecte
Section de fonctionnement			
Dépenses réelles	21 840 036,43 €	15 475 848,21 €	6 364 188,22 €
Dépenses d'ordre	1 305 018,85 €	884 806,95 €	420 211,90 €
Recettes réelles	41 165 884,38 €	33 985 040,88 €	7 180 843,50 €
Section d'investissement			
Dépenses réelles	5 664 713,51 €	5 122 146,94 €	542 566,57 €
Recettes réelles	1 852 903,77 €	1 367 083,78 €	485 819,99 €
Recettes d'ordre	1 305 018,85 €	884 806,95 €	420 211,90 €

COMPÉTENCE TRAITEMENT

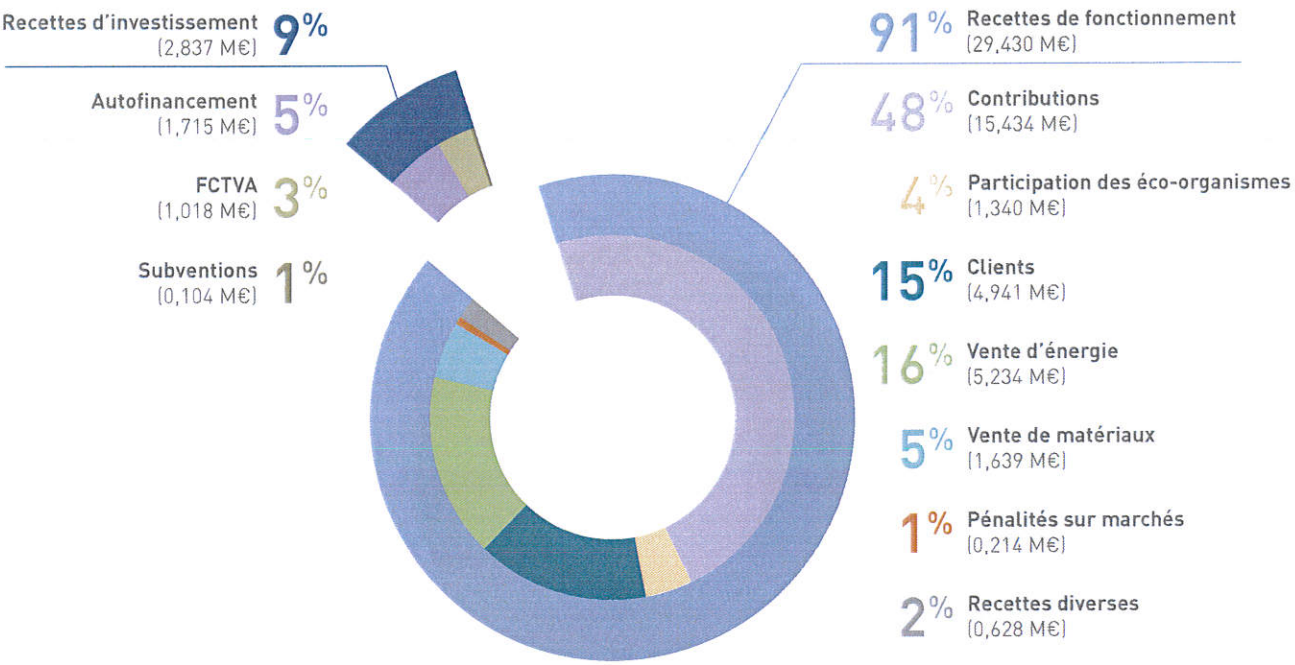
ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS



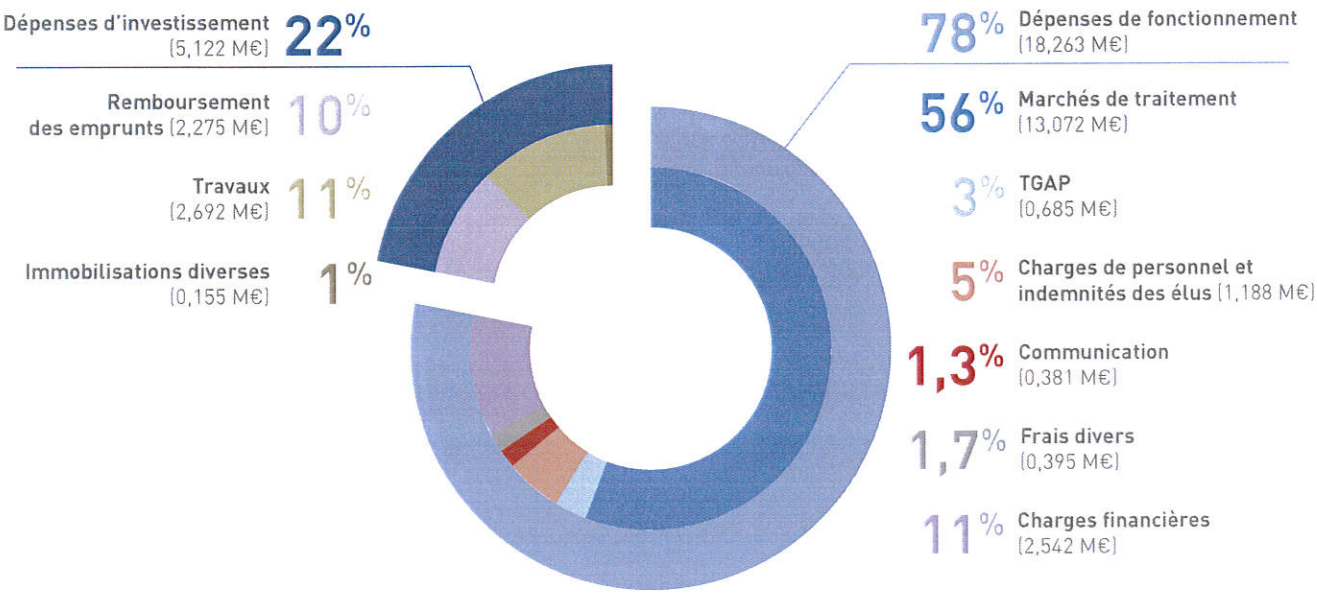
La courbe d'évolution des contributions depuis 2005 montre une légère diminution des coûts de traitement des filières classiques, dont le niveau en 2013 correspond à celui de 2005, ceci malgré les investissements réalisés sur le centre de valorisation énergétique et le centre de tri. Cette tendance s'explique tant par la maîtrise des dépenses relatives à l'exploitation des installations de traitement que par l'optimisation des recettes issues de leur activité (vente de matériaux et vente d'énergie). La renégociation du contrat d'exploitation du CVE notamment, a permis de réaliser d'importantes économies.

La contribution totale à la compétence Traitement est en revanche fortement impactée par le coût de gestion des déchèteries.

RÉPARTITION DES RECETTES

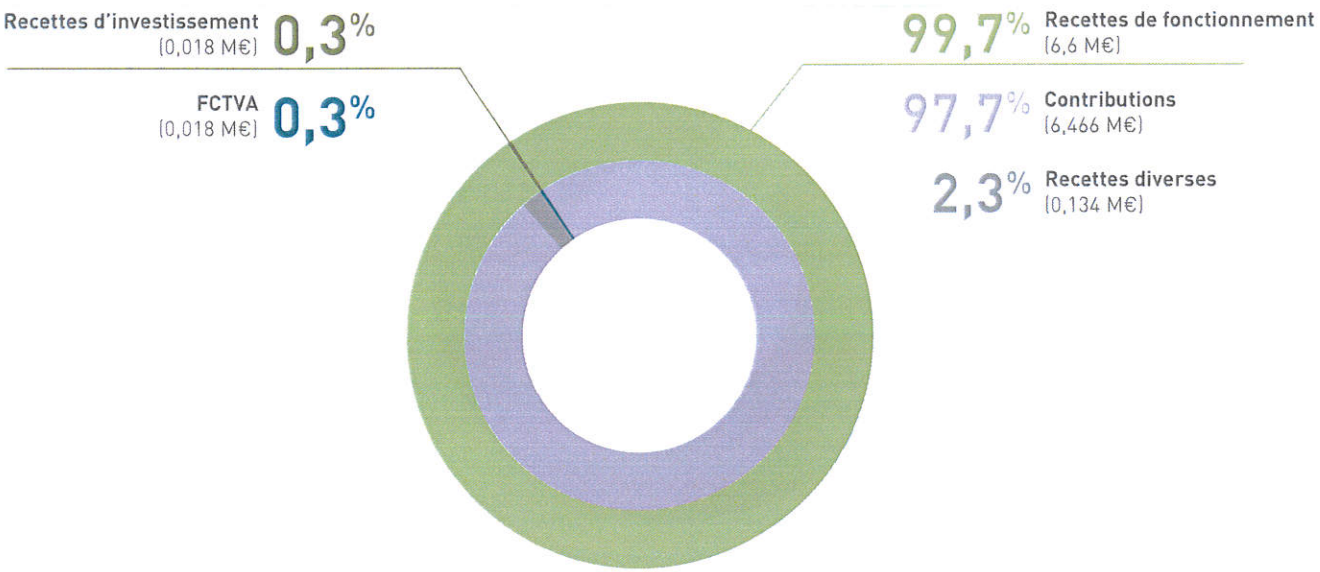


RÉPARTITION DES DÉPENSES

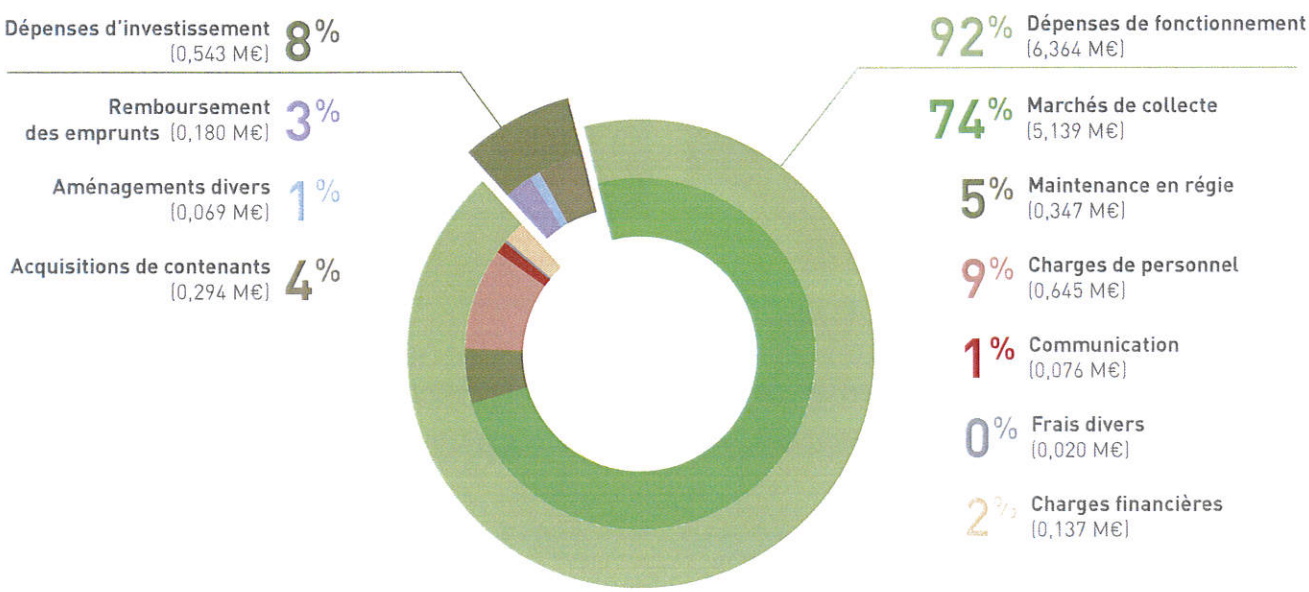


COMPÉTENCE COLLECTE

RÉPARTITION DES RECETTES



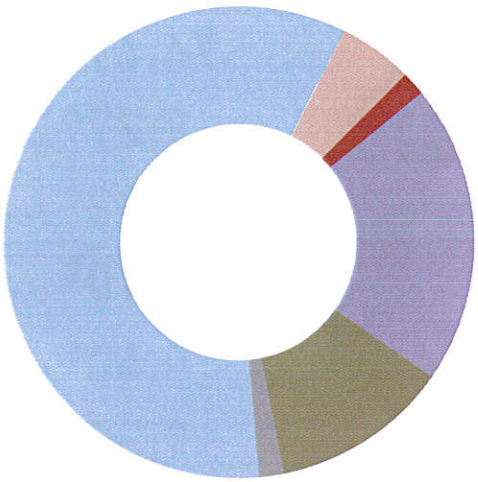
RÉPARTITION DES DÉPENSES



CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
(pour 100 € versés)

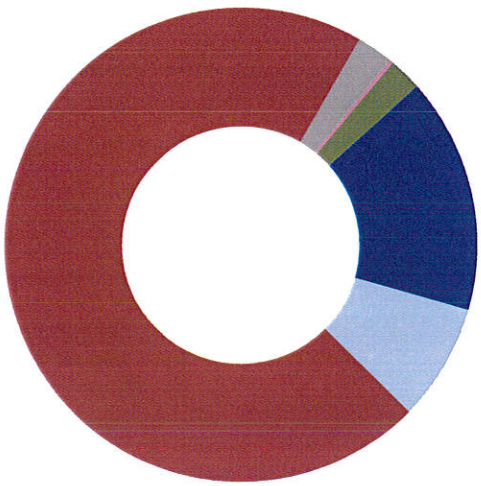
TRAITEMENT

Répartition par nature de dépenses



58,83€ Frais de traitement
5,08€ Frais de personnel
1,63€ Communication
20,59€ Emprunts
12,18€ Investissements
1,69€ Frais divers

Répartition par flux

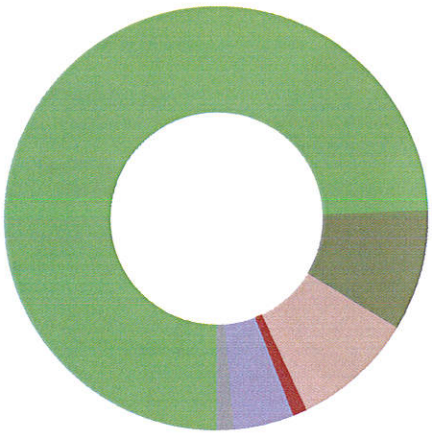


70,87€ OMr
2,43€ Encombrants
0,35€ DDS
2,25€ Déchets végétaux
16,08€ Déchèteries
8,02€ AG

CONTRIBUTION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
(pour 100 € versés)

COLLECTE

Répartition par nature de dépenses



74,41€ Frais de collecte
9,27€ Frais de maintenance et de conteneurisation
9,32€ Charges de personnel
1,10€ Communication
4,60€ Emprunts
1,30€ Frais divers

Répartition par flux



53,47€ OMr
31,55€ Recyclables
5,42€ Encombrants
0,89€ DDS
8,67€ Déchets végétaux

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2013

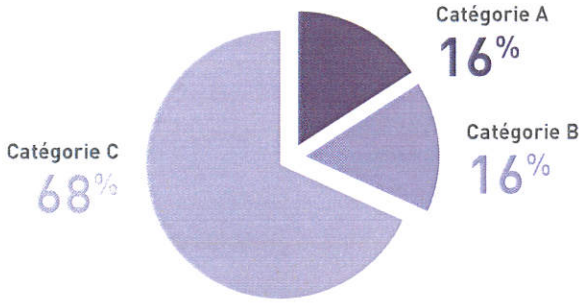
	Total compte administratif	Compétence Traitement	Compétence Collecte
Section de fonctionnement			
Dépenses réelles	21 840 036,43 €	15 475 848,21 €	6 364 188,22 €
Dépenses d'ordre	1 305 018,85 €	884 806,95 €	420 211,90 €
Recettes réelles	41 165 884,38 €	33 985 040,88 €	7 180 843,50 €
Section d'investissement			
Dépenses réelles	5 664 713,51 €	5 122 146,94 €	542 566,57 €
Recettes réelles	1 852 903,77 €	1 367 083,78 €	485 819,99 €
Recettes d'ordre	1 305 018,85 €	884 806,95 €	420 211,90 €

Résultats d'exécution du budget 2013

		Section d'investissement	Section de fonctionnement	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	16 895 573,25 €	40 101 325,35 €	**56 996 898,60 €**
	Titres de recettes émis	3 123 323,54 €	37 486 152,34 €	**40 609 475,88 €**
	Réductions de titres	0,00 €	4 243 287,51 €	**4 243 287,51 €**
	RECETTES NETTES	**3 123 323,54 €**	**33 242 864,83 €**	**36 366 188,37 €**
DEPENSES	Prévisions budgétaires totales	16 895 573,25 €	40 101 325,35 €	**56 996 898,60 €**
	Mandats émis	5 682 763,56 €	25 695 867,60 €	**31 378 631,16 €**
	Annulations de mandats	18 050,05 €	2 550 812,32 €	**2 568 862,37 €**
	DEPENSES NETTES	**5 664 713,51 €**	**23 145 055,28 €**	**28 809 768,79 €**
RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Excédent		10 097 809,55 €	**7 556 419,58 €**
	Déficit	2 541 389,97 €		

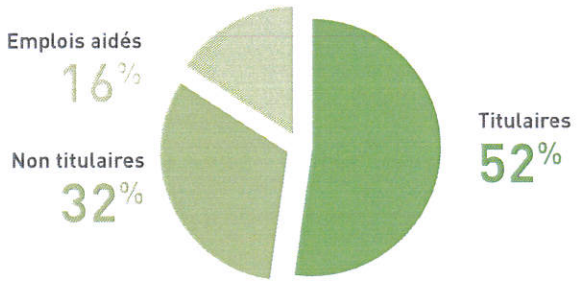
RESSOURCES HUMAINES

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



Les agents de catégorie C représentent les deux tiers des effectifs du SIGIDURS. A titre de comparaison, le bilan social 2011, effectué auprès de l'ensemble des collectivités de la grande couronne de la région Île-de-France, met en avant que près de 8 agents sur 10 sont de catégorie C.

RÉPARTITION PAR STATUT



Plus de la moitié des agents du SIGIDURS sont des agents titulaires de la fonction publique territoriale.

En 2013, la volonté du SIGIDURS a également été de conclure cinq contrats Emploi Avenir. Ces contrats ont permis à cinq jeunes en difficulté d'intégrer le service Collecte du Syndicat, sur des postes d'ambassadeur du tri et d'acquérir de véritables compétences. Un plan de formation sur trois ans a également été mis en place, en collaboration avec les missions locales du territoire.



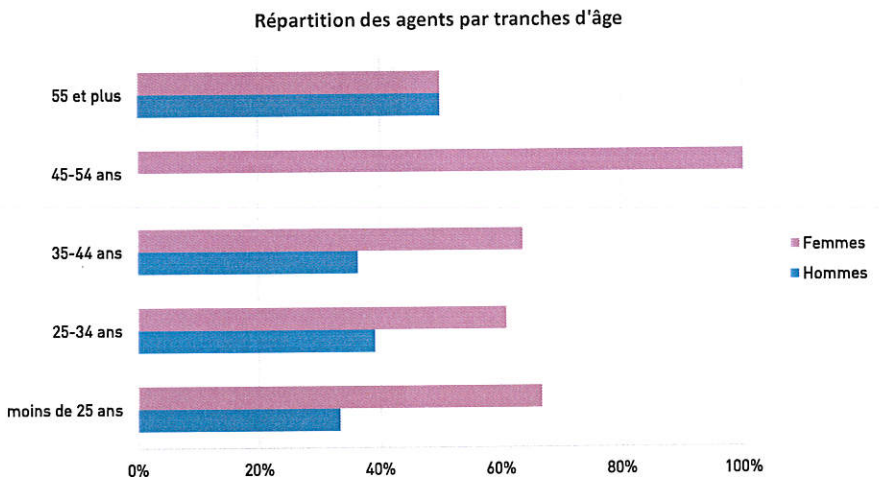
Le Préfet Jean-Luc Névache entouré des nouveaux ambassadeurs du tri lors de la signature des contrats Emploi Avenir.

PARITÉ

	Femmes	Hommes
Direction Générale	50 %	50 %
Cadres et encadrants	58 %	42 %
Agents	67 %	33 %
Total	64 %	36 %

Même si la situation évolue, **le SIGIDURS compte une grande majorité de femmes.** Une grande partie de l'effectif masculin se trouve au service Collecte, sur des postes d'ambassadeurs du tri ou d'agents de maintenance et dotation en bacs de collecte.

ÂGE



La moyenne d'âge au 31 décembre 2013 est de 32 ans et demi, les deux tiers de l'effectif ayant moins de 40 ans.

FORMATION

Le taux moyen de 54 % reste assez faible, compte tenu des droits à formation dont dispose chaque agent du SIGIDURS (10 jours par an, répartis sur trois formations au maximum).

Les taux de départ en formation, par catégorie d'agents sont les suivants :

- Catégorie A : 57 %
- Catégorie B : 50 %
- Catégorie C : 53 %

ABSENTÉISME

Caractéristique de l'absentéisme en maladie ordinaire

	2012	2013
Nombre d'agents absents	15	12
Nombre total de jours d'absence	215	188
Fréquence des arrêts par agent	1,93	2,33
Durée moyenne des arrêts (en jours)	7,4	6,7

En 2013, il a été recensé en moyenne 2,3 arrêts par agents en maladie ordinaire. Chacun de ces arrêts dure en moyenne 6,7 jours. En 2013, 3 agents se sont arrêtés plus de 3 fois.

Caractéristique de l'absentéisme en accident du travail

	2012	2013
Nombre d'agents concernés	3	4
Nombre total de jours d'arrêt	308	81
Gravité	2,9 %	0,8 %

Si le nombre d'agents accidentés a légèrement augmenté, le nombre de jours d'arrêt et la gravité des accidents se sont considérablement améliorés.

Au cours de l'année 2013, 40 % des agents du SIGIDURS se sont arrêtés au moins une fois, quelle que soit la nature de l'arrêt (maladie ordinaire, accident du travail ou maternité).

Sur 100 arrêts, 90 sont dus à des absences en maladie ordinaire, 3 en maternité et 6 en accident du travail.

Ces absences représentent 3,1 % (2,7 % hors maternité) du temps de travail annuel, ce qui équivaut à un agent absent sur toute l'année.

GLOSSAIRE

AG	Administration générale
CAVDF	Communauté d'agglomération de Val de France
CCOPF	Communauté de communes Ouest Plaine de France
CCPF	Communauté de communes du Pays de France
CARPF	Communauté d'agglomération de Roissy Porte de France
CET	Centre d'enfouissement technique
CVE	Centre de valorisation énergétique
DDS	Déchets dangereux spécifiques
DEEE	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DV	Déchets végétaux
FCTVA	Fond de compensation de la TVA
IME	Installation de maturation et d'élaboration
ISDD	Installation de stockage des déchets dangereux
ISDND	Installation de stockage des déchets non dangereux
OMA	Ordures ménagères et assimilées
OMr	Ordures ménagères résiduelles
PEHD	Polyéthylène haute densité
PET	Polyéthylène téréphtalate
PLPD	Programme local de prévention des déchets
REFIOM	Résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères
SDD	Semaine du Développement Durable
SERD	Semaine Européenne de Réduction des Déchets
TGAP	Taxe générale sur les activités polluantes

Sigidurs

Syndicat mixte pour la Gestion et l'Incinération
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles











0 800 735 736
appel gratuit depuis un poste fixe

www.sigidurs.fr